
MAG de l'ESSONNE
AVRIL 2013 • N°139
essonne.fr
LA NOUVELLE
CARTE JEUNE
5 packs au choix
d'une valeur de 140 € / an
16-17-18 ans
NOUVELLE ET GRATUITE
ELLE DÉCHIRE
TOUT !
Essonne
LE CONSEIL GÉNÉRAL



LE MAG DE L'ESSONNE
MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL
DE L'ESSONNE
PAPIER 100 % RECYCLÉ

Directeur de la publication :
Jérôme Guedj
jguedj@cg91.fr
Directeur de la rédaction :
Mathieu Cussot
mcussot@cg91.fr
Réalisation :
Direction de la communication
et de l'information du Conseil général
Rédactrice en chef :
Aurélie Bourgeois
abourgeois@cg91.fr
Rédactrice en chef adjointe :
Chiara Penzo-Bénier
cpenzo-benier@cg91.fr
Assistante de la rédaction :
Laurence Duvert
lduvert@cg91.fr
Ont participé à la rédaction :
Les journalistes de Texto Éditions
Vincent Bolantin, responsable
de la communication Internet
sur essonne.fr
Olivier Moulergues, rédacteur
sur essonne.fr
Conception/réalisation maquette :
Marianne Catinot
Pour contacter l'équipe du mag :
01 60 91 91 06
Pour envoyer vos informations
au moins trois mois avant votre
événement : Le mag de l'Essonne,
Hôtel du département, boulevard
de France, 91012 Évry Cedex
ou par courriel à lduvert@cg91.fr
Impression : Grenier RCS
Créteil B 622 053 189,
N° ISSN 2116-8806
510 000 exemplaires
Distribution : La Poste/Médiapost

Crédits photographiques :
Lionel Antoni, Alexis Harnichard, Henri Perrot, Thinkstock, Société du Grand Paris, Hyphen et Créations Hôma, Service départemental d'incendie et de secours de l'Essonne, Valérie Touchant-Landais/IHES, Cinessonne, Rico de la Hoya, Paul B, CNPMAI, Agence nationale pour les arts sacrés de la cathédrale d'Évry, services culturels d'Arpajon, de La Ferté-Alais, Patrice Mollet, CAECE, ES Montgeron, San de Sénart, Céline Verdalou/Éditions Privat, DR.



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Toute l'actualité du 91
essonne.fr

Pour recevoir chaque semaine
la Newsletter du Conseil général
contact@essonne.fr

Le Conseil général est aussi
sur les réseaux sociaux



Recevez nos alertes infos
directement sur votre compte **Twitter**





Suivez-nous aussi
sur **Facebook** et **Google +**



Jérôme Guedj, député et président du Conseil général de l'Essonne, pendant la séance publique du 25 mars. À ses côtés, le 1er vice-président Francis Chouat (au premier plan) et le questeur de l'Assemblée départementale Paul da Silva (à l'arrière-plan).

Édito

"Aider la jeunesse, c'est donner un horizon à tous"

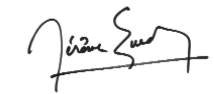
En 1994, Cédric Klapisch signait "Le Péril jeune", long-métrage pétillant qui mit en lumière les révoltes et les espérances d'une jeunesse en quête de perspectives et d'envies. Vingt ans plus tard, à quoi rêvent-ils ? D'autonomie, de mobilité, de reconnaissance. D'un projet, d'un emploi, d'une formation. D'un bagage utile et stimulant pour l'avenir. C'est l'un des enseignements des rencontres organisées il y a trois ans par le Conseil général pour réviser sa politique en faveur de la jeunesse. De nombreux engagements ont été pris depuis par le département pour accompagner les jeunes dans la mise en œuvre de leurs projets, en matière de logement, d'emploi, de formation, de santé ou de loisirs.

> "En Essonne, nous faisons le pari de la jeunesse depuis de nombreuses années et mettons tout en œuvre pour favoriser la réussite éducative, professionnelle et citoyenne de nos cadets."

Parmi ces engagements, figurent le maintien et la rénovation de la Carte jeune, qui souffle ses 10 bougies cette année. Fidèle à sa vocation d'aide à l'autonomie, à la construction de projets personnels et de soutien au pouvoir d'achat, la Carte jeune permet aux jeunes de 16, 17 ou 18 ans de bénéficier d'un bouquet d'offres qui "déchire" : tablette numérique pour les 16 ans, financement du permis de conduire, formation… Cinq "packs" sont ainsi proposés.

Cette nouvelle Carte jeune s'accompagne de la mise en ligne d'un portail Internet dédié, Yatou91.fr, sur lequel sont apportées toutes les précisions sur ce dispositif, et qui a également vocation à centraliser l'information destinée à l'ensemble des jeunes du département. Il contribue à l'animation du réseau des acteurs institutionnels et associatifs impliqués dans les politiques jeunesse. Yatou91.fr se veut aussi un point d'appui important dans le cadre de la concertation permanente de la jeunesse et viendra nourrir la réflexion organisée autour des Forums de la jeunesse, dont le prochain se tiendra le 1er juin à Ris-Orangis.

Ces réalisations viennent compléter le dispositif jeunesse du Conseil général qui s'est engagé à créer et à soutenir 500 emplois d'avenir sur le territoire essonnien. Le comité interministériel de février dernier, qui s'est traduit par le lancement de 13 chantiers prioritaires et 47 mesures concrètes, entre en résonance avec l'action départementale et je m'en réjouis. En Essonne, nous faisons le pari de la jeunesse depuis de nombreuses années et mettons tout en œuvre pour favoriser la réussite éducative, professionnelle et citoyenne de nos cadets. Sans crainte d'aucun péril et avec la conviction qu'aider la jeunesse, c'est donner un horizon à tous.




La future Maison Vivaldi à Corbeil-Essonnes, un foyer de vie pour adultes atteints de troubles psychiques.

À l'avant-garde dans la prise en charge des malades psychiques

À l'occasion de la 24e semaine de la santé mentale et à la veille de l'adoption par le Conseil général de son nouveau schéma départemental des personnes handicapées, l'Association de lieux de vie essonniens (ALVE) présentait, le 22 mars à Corbeil-Essonnes, la Maison Vivaldi. C'est la 5e structure entièrement dédiée à l'aide aux personnes fragilisées par des troubles psychiques, créée dans notre département en douze ans par ce collectif de familles et de soignants. Dès 2001, avec le soutien sans faille du Conseil général, ALVE ouvrait en effet sa première maison, alternative innovante à l'hospitalisation, à Juvisy, puis Étampes, Brétigny et Massy."Ce sont de petites structures où chacun peut vivre sa vie en bénéficiant d'un suivi personnalisé", explique la mère d'un patient schizophrène. Adaptée aux patients vivant depuis longtemps avec la maladie mentale, cette initiative libère des lits en favorisant une vie indépendante pour un coût bien inférieur à celui d'une hospitalisation. Sur 1 800 m², la future Maison Vivaldi de Corbeil offrira 18 places en internat et deux chambres pour les résidents temporaires. L'Essonne finance à hauteur de 1,2 million d'euros l'aménagement de cet établissement qui ouvrira en 2014 et dont l'autorisation vient d'être accordée. "Le but est d'accompagner les résidents vers l'autonomie au cœur de la cité, à Corbeil", s'est félicité Jérôme Guedj, président du Conseil général lors de la visite du site. Situé dans un bâtiment cédé par le Centre hospitalier Sud Francilien, cette structure travaillera en étroite collaboration avec le service de psychiatrie de cet hôpital.

Égalité femmes-hommes dans la fonction publique

L'ESSONNE dit non aux discriminations

Un accord historique! Le 8 mars dernier, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, toutes les organisations syndicales de la fonction publique ont signé à Matignon un protocole d'accord sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Jérôme Guedj, député et président du Conseil général de l'Essonne, y a participé, au titre de représentant de l'Assemblée des départements de France (ADF): "Sur ce sujet fondamental, nous n'avons pas à rougir de notre politique en Essonne, même si beaucoup de choses restent à faire. L'égalité est un combat qui se mène à chaque instant et la fonction publique se doit d'être exemplaire en la matière. Nos décisions et nos actions* ont vocation à faire du département le chef de file territorial en matière d'égalité professionnelle." Pour la conseillère générale déléguée à la promotion de l'égalité Maud Olivier, qui pilote ces itiniatives, "l'échelon territorial doit non seulement être le relais de cette volonté, mais aussi un accélérateur dans la construction de l'égalité".

*Avec un premier plan d'actions départemental en 2007, la signature de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale en 2009 et le vote d'un deuxième plan en juillet 2012, qui intègre l'égalité femmes-hommes dans la politique de ressources humaines du département.

MAG+ **egalite.essonne.fr**

À la Une

ESSONNE EXPRESS

Rouler proprement…

Le 1er salon dédié aux véhicules propres - électriques, hybrides ou peu polluants - en Île-de-France se tiendra du 25 au 28 avril à Sainte-Geneviève-des-Bois, sur l'esplanade Gérard Philipe. Organisé par la Communauté d'agglomération du Val d'Orge, il sera exclusivement réservé aux entreprises et aux collectivités les 25 et 26 avril. Le week-end, il sera ouvert à tous les Essonniens qui trouveront, sur les stands, de bonnes idées pour passer au vert…

Des promotions toute l'année

Chaque trimestre, le Comité départemental du tourisme propose des tarifs réduits ou encore des offres exceptionnelles sur des loisirs ou activités à faire en Essonne. Un exemple parmi tant d'autres: une entrée sera offerte à la Maison littéraire de Victor Hugo, à Bièvres, pour une place payante. Autant de "Bons plans" à retrouver sur www.essonne-bonsplans.com

Show de printemps

Les amoureux des plantes vivaces sillonneront les allées du domaine de Saint-Jean-de-Beauregard du 12 au 14 avril, où ils retrouveront la fine fleur des jardiniers. Ces 200 spécialistes ne seront pas avares de conseils. Thématique de ce premier grand rendez-vous horticole de l'année: les plantes belles toute l'année.
• **Infos** au 01 60 12 00 01 et sur www.domsaintbeauregard.com

Handicap: des besoins érigés en priorités

Répondre aux besoins croissants des Essonniens handicapés en leur apportant davantage de services pour qu'ils vivent mieux en Essonne. Tels sont les objectifs du nouveau schéma départemental adopté le 25 mars dernier par les élus du Conseil général*. Elaborée en partenariat étroit avec les nombreux acteurs associatifs et institutionnels du secteur et les personnes handicapées elles-mêmes (1000 d'entre elles vivant à domicile ont été interrogées), cette feuille de route est valable pour les cinq années à venir. Fructueuse, la concertation a d'abord permis de dresser un état des lieux de ce qui a été réalisé entre 2006 et 2012. Parmi les progrès notables, l'Essonne dispose de la seconde offre la plus importante en foyers d'hébergement en Île-de-France. "Pour ce nouveau schéma, nous avons fait des propositions dans une logique de parcours de vie, au-delà de nos seules compétences départementales", précise Marjolaine Rauze, vice-présidente chargée des solidarités et de la santé. Car beaucoup reste à faire dans la prise en charge des handicapés vieillissants, des personnes atteintes d'autisme ou encore dans l'accompagnement des aidants et des familles. Des besoins devenus orientations départementales déclinées en 24 fiches actions. Le Conseil général s'engage par exemple à favoriser l'insertion professionnelle de toutes les personnes handicapées. Pour qu'elles trouvent leur place dans la cité, l'accès au sport et à la culture va être renforcé. En matière d'accessibilité de ses bâtiments publics, le département veut aussi aller plus loin, en expérimentant un agenda d'accessibilité programmé, comme le préconise Claire-Lise Campion dans son rapport "Réussir 2015".

*Chef de file de l'action sociale et donc du handicap, le département finance la Prestation de compensation du handicap et l'Allocation compensatrice pour tierce personne pour un budget cette année de 31 millions d'euros.

MAG+ **essonne.fr**
En ligne, le nouveau schéma départemental 2013-2018 en faveur des personnes handicapées



L'accessibilité au rapport

Les lieux publics, les transports, les logements seront-ils accessibles à tout type de handicap en 2015, comme le prévoit la loi du 11 février 2005?
Début mars, la sénatrice et conseillère générale Claire-Lise Campion a remis un rapport sur la question au Premier ministre et à Marie-Arlette Carlotti, ministre déléguée aux personnes handicapées. "Même si nous ne pouvons pas nous en satisfaire, le bilan en Essonne, notamment sur le logement, est meilleur qu'au niveau national. Il conforte la politique menée par le Conseil général", souligne Marjolaine Rauze, vice-présidente chargée des solidarités et de la santé. Le document contient 40 propositions, qualifiées par Jérôme Guedj d'"ambitieuses et réalistes" pour "Réussir 2015". Le nouveau schéma départemental du handicap, adopté le 25 mars, prend en compte certaines de ces préconisations.

Handicap et sexualité: la réflexion est lancée

Une des fiches-actions du nouveau schéma en faveur des Essonniens handicapés porte sur la vie affective et sexuelle de ces personnes. Elle pose la question complexe et délicate de l'éveil et de l'accompagnement à la sexualité des personnes lourdement handicapées. Et lance la réflexion sur la formation spécifique des professionnels à ces enjeux. Les notions d'assistance sexuelle, au sens où l'entend le Comité consultatif national d'éthique, et de prostitution étant exclues. "On peut trouver des réponses adaptées aux besoins des personnes handicapées tout en respectant les lois. Ouvrons la discussion", a indiqué Marjolaine Rauze, vice-présidente chargée des solidarités et de la santé. Et Jérôme Guedj, le président du Conseil général d'ajouter: "C'est de notre responsabilité de lancer le débat. Ce que nous faisons aujourd'hui est inédit et utile."



Réforme de la perte d'autonomie : un enjeu de société

On vit de plus en plus longtemps. Et c'est une chance. Dans dix ans, les premiers "baby boomers" entreront dans le grand âge. Comment adapter la société au vieillissement et à la perte d'autonomie ? En l'anticipant dès maintenant. C'est ce que fait le Conseil général de l'Essonne en construisant des maisons de retraite à 60 euros par jour et en mettant en place un véritable service public départemental. Cependant, des réformes en profondeur sont indispensables. François Hollande s'y est engagé. Pour les préparer au mieux, trois rapports ont été remis au Premier ministre, le 11 mars dernier. Celui de Luc Broussy a particulièrement retenu l'attention de Jérôme Guedj, député et président du Conseil général : "Il fera date. Le diagnostic posé, comme les 110 propositions innovantes suggérées, constituent une feuille de route précieuse et stimulante pour le gouvernement et le législateur." Logement, transports, accès aux services publics et aux soins... Tous les secteurs de la vie sociale, qui recèlent aussi un formidable gisement d'emplois, sont concernés. "Longtemps promise par Nicolas Sarkozy mais jamais réalisée, la réforme de la perte d'autonomie est bel et bien sur les rails. Surtout, elle prend la mesure de l'enjeu avec l'annonce d'une loi-cadre sur le vieillissement à la fin de l'année 2013", se réjouit le président du Conseil général.

Le Conseil général devient Conseil départemental

La réforme des élections locales a été adoptée. Premier point : le nom du Conseil général va changer pour devenir Conseil départemental. Une dénomination plus simple et plus claire qui situe mieux cette collectivité par rapport aux mairies, communautés de communes ou régions. Autre changement : le calendrier des élections. Les scrutins départementaux et régionaux initialement prévus en 2014 sont reportés à 2015. Objectif : éviter un embouteillage électoral, l'année 2014 étant déjà ponctuée par les municipales, les européennes et les sénatoriales.



Arrêt spécial en gare du Nord



Face à la "galère" quotidienne des usagers des transports franciliens, le gouvernement, la région Île-de-France et les départements font front commun. Le 22 mars, Jean-Paul Huchon, président de la région Île-de-France, et Frédéric Cuvillier, ministre des Transports, ont annoncé une série de mesures pour améliorer la régularité du réseau, lors d'une conférence de presse spéciale organisée en gare du Nord à Paris* : 7 milliards d'investissements d'ici 2017 (extensions du RER E, prolongation des lignes de métro 4, 11, 12 et 14, de tram et des voies de bus en plus) ; un "commandement unifié" entre la SNCF et la RATP sur les RER A et B ; un redémarrage plus rapide des trains après les incidents et des travaux de sécurisation des rails contre les vols de câbles ; et même, une formation des conducteurs au "storytelling" pour mieux informer les usagers en cas de problème (lire aussi notre Focus sur le Grand Paris p.14).

*À laquelle participait pour l'Essonne Jérôme Guedj, par ailleurs administrateur du Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif).

Premier contrat "nouvelle génération" : signé !

Engagement tenu ! Huit mois après le vote de sa délibération sur le "nouveau partenariat avec les territoires", le Conseil général de l'Essonne a signé le premier contrat de territoire "nouvelle génération" avec la commune de Leuville-sur-Orge, le 25 mars. Soit, comme promis, au cours du 1er trimestre 2013. La signature officielle s'est déroulée à l'issue de la séance publique, en présence du maire de la ville Daniel Esprin, du conseiller général du canton Pascal Fournier, du conseiller général et député de la circonscription Michel Pouzol, et de Gérard Funès, vice-président chargé du partenariat avec les territoires, "cheville ouvrière" de la mise en œuvre de ces nouveaux contrats : "Le nouveau contrat de territoire fusionne les quelques 60 dispositifs préexistants en un seul dispositif plus simple avec une enveloppe financière potentielle, calculée pour chaque commune sur la base d'indices sociaux et démographique." La commune de Leuville-sur-Orge bénéficie ainsi d'une enveloppe de 540 000 euros répartis entre plusieurs opérations* : réhabilitation d'une école, d'un équipement culturel, construction d'un dojo, transformation de l'ancienne gare en "maison des associations"... Une manière plus juste, plus efficace et plus lisible d'aider les communes dans leurs projets d'équipements locaux ou d'aménagement. "Le département est et restera le premier partenaire des communes, à hauteur de 50 millions d'euros par an de subvention d'investissement, a rappelé Jérôme Guedj. Par les temps (budgétaires) qui courent, c'est une belle performance !" D'autres contrats "nouvelle génération" doivent être signés dans les prochaines semaines.

*qui s'inscrivent dans les enjeux identifiés par le diagnostic territorial partagé, préalable à la signature du contrat.



La signature du contrat avec la commune de Leuville-sur-Orge à l'Assemblée départementale (de gauche à droite au premier plan : Daniel Esprin, Jérôme Guedj, Pascal Fournier et Gérard Funès).


Au Centre européen de la Vallée Optique, le 1er mars.

L'Essonne à Wuhan (Chine), ville jumelle

Un déplacement officiel à la croisée de l'histoire, de l'enseignement et de l'innovation. Deux mois après la signature du jumelage entre l'Essonne et la ville chinoise de Wuhan fin décembre, une délégation essonnienne a effectué une visite de trois jours sur place, du 28 février au 2 mars. Conduite par le député et président du Conseil général de l'Essonne Jérôme Guedj, cette délégation comptait dans ses rangs des représentants des partenaires essonniens de Wuhan (Chambre decommerce et d'industrie de l'Essonne, Agence pour l'économie en Essonne, Genopole, Opticsvalley, Nova Green, université Paris-Sud 11), ainsi que des dirigeants d'entreprises du secteur optique et des éco-activités. "Nous étions là-bas pour renforcer les projets de coopération existants et amorcer de nouvelles pistes de partenariat, sur les volets économique, culturel et éducatif", précise David Ros, vice-président chargé de l'innovation, de la recherche, de l'enseignement supérieur et des relations internationales. Temps fort de ce déplacement, le Forum économique et commercial Essonne-Wuhan a réuni 80 participants le 1er mars. Une façon d'inscrire dans la durée la coopération économique entre les deux territoires. Dans la foulée, la délégation essonnienne a fait une étape au Centre européen de la Vallée Optique, un centre d'incubation d'entreprises européennes mis en place par le Wuhan Hi-Tech Holding Group. Côté culture, l'exposition sino-essonnienne "Jules Itier, premières photographies de la Chine" a été inaugurée le 28 février au musée des Beaux-Arts de Wuhan. Et côté éducation, les dirigeants de l'université des sciences et technologies de Huazhong et de Paris-Sud 11 se sont mis d'accord sur la poursuite des échanges. "Cette coopération est promise à de belles perspectives", a déclaré en clôture de la visite le maire de Wuhan, Tang Liangzhi, au cours d'une audience avec Jérôme Guedj.

MAG+ **essonne.fr**
Rubrique l'Essonne en Chine, dans le Conseil général - Relations internationales

ESSONNE EXPRESS

Des cafés nommés mémoire…
Votre conjoint, parent, ami, souffre de la maladie d'Alzheimer ? Vous avez envie d'en parler et de partager votre expérience. France Alzheimer Essonne vous propose des cafés mémoire les 16 avril et 14 mai à Corbeil-Essonnes (La Grange, 52 rue Louis Robert), les 9 et 23 avril à Massy (café du Marché, 32 rue de la Division Leclerc), les 10 et 24 avril à Gif-sur-Yvette (restaurant Le Belleville, place du Marché neuf), les 18 avril et 16 mai à Arpajon (café du Midi, place du Marché).
• **Infos** au 01 64 99 82 72 et sur www.alzheimer.essonne.org

Secrets d'Essonne
De l'observatoire Camille Flammarion à Juvisy-sur-Orge, à la maison d'Alphonse Daudet à Draveil, autant de lieux remarquables situés dans notre département que Télessonne vous invite à découvrir, chaque jeudi à 19h, dans sa nouvelle émission "Secrets d'Essonne".
• **Infos** au www.telessonne.fr

Les clés de la co-éducation
Le 7e colloque de l'accompagnement à la scolarité en Essonne se tiendra les 19 et 20 avril aux Ulis. Objectif de l'Association départementale des Pupilles de l'enseignement public (ADPEP 91) : placer l'enfant au cœur de la sphère éducative dans son ensemble et privilégier la relation avec les familles.
• **Infos** sur adpep91.org

LA NOUVELLE CARTE JEUNE EST ARRIVÉE !



Sa sortie s'annonce fracassante. Dix ans après sa première version, la Carte jeune revient dans une formule gratuite, plus moderne et sous la forme de "packs", plus en phase avec les besoins et les attentes des jeunes Essonniens de 2013, exprimés lors des Rencontres de la jeunesse organisées par le Conseil général : permis de conduire, transports, formation, numérique, projets d'avenir… Bref, un précieux sésame revu et corrigé à l'aune de ce qui compte vraiment pour les jeunes d'aujourd'hui. À découvrir d'urgence par tout Essonnien âgé de 16 à 18 ans sur Yatou91.fr, le nouveau portail jeunesse du département.



Elle déchire tout !

Ses premiers détenteurs, ceux de 2003, qui approchent aujourd'hui de la trentaine, peuvent en témoigner : la Carte jeune, c'était pour eux "un gros avantage", "un vrai plus", qui les a aidés à "passer le permis", "payer une licence sportive", "le Bafa", "se former aux gestes de premiers secours" ou tout simplement à "sortir avec les amis". Bref, un outil "cool", devenu même "incontournable" de l'avis de beaucoup d'entre eux, régulièrement interrogés par le Conseil général sur ce sujet. Petit rappel si vous êtes nouveau en Essonne et que ce nom ne vous dit rien : la Carte jeune 91, c'était jusqu'à aujourd'hui un chéquier papier personnalisé d'un montant de 150 euros, ouvert à tous les jeunes Essonniens de 16 à 19 ans moyennant une participation de 10 euros. Ce dispositif innovant, au cœur de la politique jeunesse du Conseil général de l'Essonne, a été repris depuis par de nombreuses autres collectivités.

Pourquoi changer une formule qui gagne ? "Lors des Rencontres de la jeunesse organisées par le Conseil général en 2010, les jeunes Essonniens ont clairement exprimé quelles étaient leurs priorités, explique-t-on au service jeunesse du département. La mobilité toujours, à travers les transports et le permis de conduire, mais aussi les études et l'accès à l'emploi, la possibilité d'épargner, l'accès aux nouvelles technologies et à l'information... La nouvelle Carte jeune a été élaborée sur la base de ces attentes, tout comme l'ensemble de la nouvelle politique jeunesse du Conseil général." (lire l'interview de Bruno Piriou p.13).

Dix ans après sa création, la Carte jeune a déjà accompagné une demi-génération d'Essonniens dans leur chemin vers l'autonomie. Mais entre 2003 et 2013, les attentes des jeunes ont changé. Pour son 10e anniversaire, cet outil phare de la politique jeunesse du département s'est donc offert un relookage complet, assorti d'une refonte des offres proposées. Gratuite, plus moderne avec sa carte prépayée et son porte-monnaie électronique de 140 euros par an, elle propose cinq "packs" d'utilisation précis ou la possibilité d'épargner sur plusieurs années. Si vous avez entre 16 et 18 ans, la nouvelle Carte jeune n'attend plus que vous...

Le résultat : une nouvelle Carte jeune "qui déchire"... Jugez plutôt : une Carte nominative entièrement gratuite et universelle, c'est-à-dire ouverte à tous les jeunes Essonniens âgés de 16 à 18 ans au 20 mars 2013 sans aucune contrepartie financière*, sur simple critère d'âge et de résidence, et destinée à les accompagner de "la fin du collège au passage à la vie adulte". Une Carte qui en cache aussi une autre, puisque les jeunes recevront en même temps une carte magnétique prépayée créditée d'un montant de 140 euros et assortie d'un porte-monnaie électronique, en lieu et place des anciens chéquiers. Elle sera utilisable auprès des partenaires Carte jeune (liste disponible sur Yatou91.fr - entrée Carte jeune), via leurs terminaux de paiement habituels mais aussi sur Internet ou par SMS. Et surtout, la nouvelle Carte jeune offre une large palette de choix aux jeunes - à l'image de son nouveau design coloré - à travers cinq "packs" d'utilisation précis de leurs crédits : le pack "prévention conduite", le pack "mobilité", le pack "formation et découverte", le pack "projet" et le pack "numérique", qui consiste en l'obtention d'une tablette numérique par cumul anticipé des droits sur trois ans (uniquement pour les 16 ans, lire p.12). Dernière possibilité : épargner les 140 euros de la Carte sur plusieurs années, ce qui permet de mettre un petit pactole de côté (280 euros sur 2 ans ou 420 euros sur 3 ans), en vue d'un projet de plus longue haleine (un tiers du permis de conduire, voyage en lien avec l'opération Sac ados, action solidaire, etc.) De quoi se responsabiliser côté gestion d'un budget, à l'aube de la majorité...

*Les 10 euros de participation ont été supprimés afin de la rendre accessible à tous.

Comment ça marche...

- **Qui a droit à la Carte jeune ?** Tout(e) Essonnien (ne) âgé(e) de 16 à 18 ans au 20 mars 2013.
- **Comment l'obtenir ?** En remplissant un bon de commande Carte jeune* et en le renvoyant au service jeunesse du Conseil général (adresse indiquée sur le bon de commande), accompagné d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Encore plus rapide, l'inscription en ligne sur le site **Yatou91.fr, dans l'entrée "Carte jeune 2013"**. Vous recevrez ensuite votre Carte jeune et votre carte prépayée de 140 euros directement à domicile.
- **Quand faire sa demande ?** Du 20 mars au 30 septembre. La Carte jeune 2013 est valable un an, du 20 mars 2013 au 19 mars 2014.
- **Comment choisir entre les différents packs proposés ?** Au moment de l'inscription et en fonction de l'utilisation que vous souhaitez en faire au cours de l'année : **"prévention conduite"** pour le permis ou la conduite accompagnée ; **"mobilité"** pour des titres de transport ou des voyages ; **"formation et découverte"** pour des frais de scolarité, de formation ou d'adhésion à une association, des achats en librairie ou des places de spectacles ; **"projet"** pour le financement et l'accompagnement d'un projet individuel ou collectif (de voyage ou autre) ; **"numérique"** pour obtenir une tablette numérique (uniquement pour les jeunes âgés de 16 ans). Dernière possibilité, pour les 16 et 17 ans : cocher **"Je décide plus tard"** et cumuler les 140 euros de la Carte sur 2 ou 3 ans.
- **Où l'utiliser ?** Chez les partenaires affiliés au dispositif Carte jeune, via leurs terminaux de paiement, leur site Internet et/ou par SMS. La liste est disponible sur **Yatou91.fr** - entrée Carte jeune.

*Bons de commande disponibles dans les mairies de l'Essonne, les partenaires affiliés, les missions locales, les Maisons départementales des solidarités, les PIJ, BIJ et MJC...

16-18 ans choisissez votre pack

EXCLUSIVITÉ 16 ANS



Tablette numérique

VALEUR 140€ / an


Projet


Formation découverte


Mobilité


Permis de conduire

carte jeune prépayée 140 € par an



Yatou91.fr le site où les jeunes trouvent tout

Comment décrocher un stage ou un job d'été, choisir la bonne orientation ou financer ses études ? Trouver un logement ou une colocation ? Passer du statut d'étudiant à celui de salarié ? Ou bien encore démarrer une contraception ou disposer d'infos santé fiables ? À 16, 17 ou 18 ans et même après, les questions se bousculent chez ces ados en passe de devenir adultes. Sans forcément obtenir de réponses complètes. Le nom du nouveau portail jeunesse de l'Essonne, **Yatou91.fr**, lancé en parallèle à la nouvelle Carte jeune, est né de ce constat. "C'est un clin d'œil à la philosophie du site : quelle que soit la question qu'un jeune Essonnien se pose, il doit trouver sa réponse dans Yatou91.fr", expliquent ses créateurs. Une réponse pratique, exhaustive et localisée à l'échelle de l'Essonne. On y trouve de l'actu "chaude" connectée en permanence aux réseaux sociaux, des contenus "froids" sur les démarches administratives, des vidéos, des témoignages et des "conseils de pros". "La Carte jeune reste la première porte d'entrée du site, comme sur l'ancienne version cartejeune91.fr, explique-t-on au service jeunesse du Conseil général. On peut commander la Carte en ligne et gérer ensuite son porte-monnaie électronique dans un espace personnel sécurisé. Mais Yatou91.fr a aussi vocation à devenir un site de référence pour l'ensemble de la jeunesse essonnienne, au-delà des 16-18 ans."

le chiffre

371 500

jeunes Essonniens ont bénéficié de la Carte jeune depuis 2003.



Une tablette numérique pour les 16 ans

Nouveauté exclusive pour les Essonniens âgés de 16 ans au 20 mars 2013… La nouvelle Carte jeune leur offre la possibilité de choisir entre une tablette numérique, une carte prépayée de 140 euros par an pendant 3 ans, ou bien opter pour un autre des packs proposés, voire épargner sur les deux ou trois années à venir. Fabriquée par l'entreprise Archos à Igny, cette tablette Android de dernière génération, de 8,9 mm d'épaisseur et 560 g, sera livrée gratuitement à tout Essonnien de 16 ans qui en fait la demande. À la clé, des applications destinées à faciliter leur vie quotidienne, scolaire et professionnelle : géolocalisation, "push" d'offres bons plans, offres emplois-jobs-stages, Code de la route, revues de presse, encyclopédie, traducteur de langues… Un outil qui, loin du gadget, contribuera à lutter contre la fracture numérique.



Changer le regard de la société sur la jeunesse »

3 questions à…

Bruno Piriou
Vice-président du Conseil général chargé de la jeunesse et de la citoyenneté

Dix ans après sa création, la Carte jeune est-elle toujours la vitrine de la politique jeunesse du Conseil général ?

Bruno Piriou : Je dirais plutôt que le lancement de la Carte jeune il y a 10 ans a été le premier signe d'un Conseil général qui se donne des moyens pour répondre à la demande des jeunes en termes de parcours vers l'autonomie. Mon objectif, au-delà d'être une vitrine pour la politique jeunesse du département, c'est que des dispositifs reconnus par les jeunes et utiles pour eux, se développent et évoluent au gré de leurs besoins. La Carte jeune a aidé à créer un lien entre les jeunes et les institutions en jouant ce rôle de "coup de pouce" vers l'autonomie.

Pourquoi lancer aujourd'hui cette nouvelle formule ?

B.P. : Depuis trois années, nous sommes à l'initiative pour changer le regard de la société sur la jeunesse. Elle mérite une attention bien plus généreuse. Répondre à ses attentes, c'est tirer vers le haut toute la société. Cela commence par mieux l'écouter et l'entendre, au niveau des institutions, des entreprises, de l'Éducation nationale, de l'ensemble des professionnels en charge des politiques jeunesse. Les jeunes ne manquent pas d'idées ni de projets pour leur avenir. Ils souhaitent être mieux accompagnés pour les réussir. L'ancienne Carte jeune leur paraissait trop consumériste et pas assez utile dans leur parcours vers l'autonomie.

En quoi la Carte jeune version 2013 répond-elle mieux aux attentes des jeunes Essonniens d'aujourd'hui ?

B.P. : La nouvelle Carte jeune est aujourd'hui gratuite et mon ambition est qu'elle devienne universelle, comme un nouveau droit pour les jeunes Essonniens. Les 16, 17, 18 ans pourront s'ils le souhaitent cumuler les 140 euros dès la première année ou les utiliser chaque année. Pour aider le jeune à financer le permis de conduire, son titre de transport, sa formation, son activité artistique ou sportive ou, s'il le souhaite, disposer d'une tablette numérique. Cette nouvelle Carte jeune s'inscrit donc dans une politique plus globale avec notre Forum jeunesse départemental, notre volonté de créer un droit au stage pour les jeunes, pour créer une véritable dynamique en faveur des droits des jeunes.





Charlène Poisson,
18 ans, en Terminale L au lycée Albert Einstein à Sainte-Geneviève-des-Bois, détentrice de la Carte jeune depuis un an

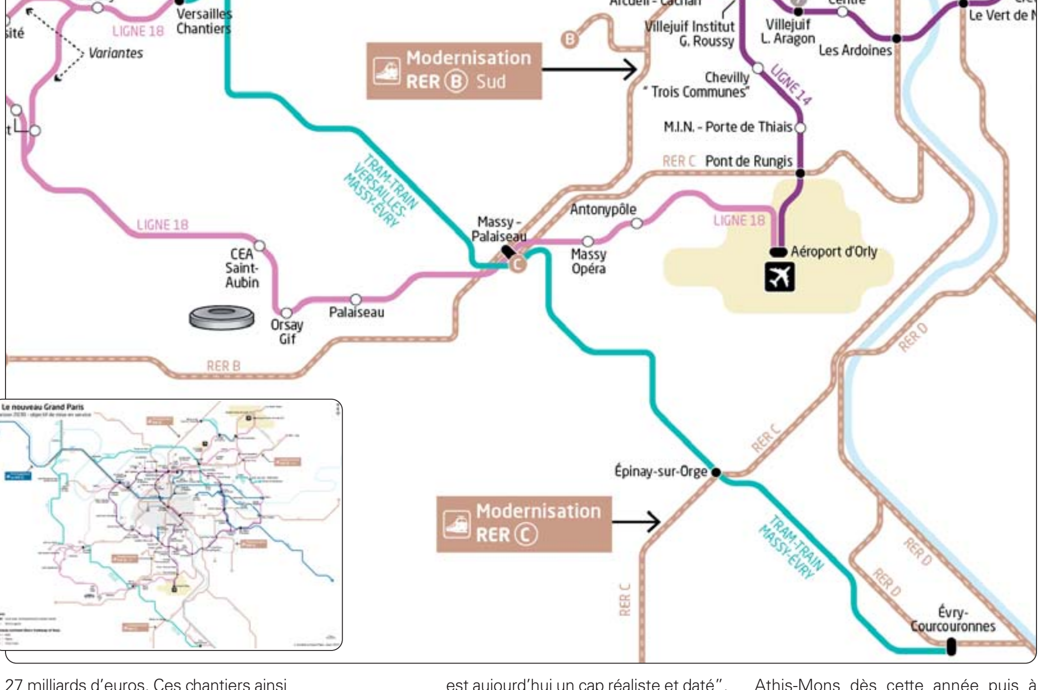
"En section littéraire, on a beaucoup de livres à acheter. La Carte jeune m'a permis d'en payer une vingtaine, de la littérature, des livres de révision pour la philo, mais aussi des romans policiers, de la fiction, des histoires d'amour… pour le plaisir de la lecture ! Mais je trouve que c'est aussi bien de pouvoir faire autre chose avec cette Carte. Les petits packs de la nouvelle formule ont l'air franchement intéressants, ils permettent de mieux cibler son utilisation. J'hésite entre un projet de voyage, payer mes frais d'IUT pour l'année prochaine et peut-être aussi les transports. "

Benjamin Bry,
18 ans, en Terminale Pro au lycée Saint-Antoine à Marcoussis, détenteur de la Carte jeune depuis un an

"Pour moi qui suis un fan de musique, la Carte jeune m'a surtout servi, jusqu'à présent, à acheter des CD et à aller au cinéma de temps en temps. Des dépenses qui restent chères quand on n'a pas encore de revenus. Avec la nouvelle Carte prépayée et les packs d'utilisation, ce sera sans doute encore plus pratique. Je ne sais pas encore comment je vais l'utiliser cette année, peut-être pour passer le Code ou m'acheter des instruments de musique, si le pack projet le permet. Et si je n'avais que 16 ans, personnellement, je prendrais la tablette ! "

Top départ pour le nouveau Grand Paris

Les contours du nouveau Grand Paris ont été dévoilés le 6 mars par le Premier ministre. Jean-Marc Ayrault a clairement affiché sa priorité : “Ne faire aucune distinction” entre le plan de mobilisation de la région - destiné notamment à moderniser les RER -, et le Grand Paris Express. Ce nouveau réseau de transports qui facilitera les déplacements de banlieue à banlieue s’arrêtera en Essonne...



Le cap et le tempo sont donnés ; le plan de financement bouclé. Le nouveau Grand Paris est lancé ! Nouveau car il intègre et cela change tout, l’amélioration et la modernisation des lignes de RER. Une enveloppe de 7 milliards d’euros est prévue pour rénover le réseau. “On ne pouvait pas, d’un côté, les laisser prendre du retard dans leur rénovation et créer, de l’autre, un super-métro automatique moderne, robuste et confortable. Le Grand Paris Express sera un réseau complémentaire à celui existant”, se félicite Francis Chouat, 1er vice-président du Conseil général chargé de l’emploi, de l’économie et de l’aménagement des territoires. Pharaonique, le projet prévoit d’accompagner le développement urbain et économique de l’Île-de-France en facilitant la desserte de banlieue à banlieue. Concrètement, d’ici 2030, pas moins de 72 nouvelles gares seront construites sur un réseau de 200 kilomètres, pour un investissement de 27 milliards d’euros. Ces chantiers ainsi que ceux réalisés sur le réseau existant seront menés de front, par étapes, jusqu’en 2030. Les nouvelles lignes porteront des noms qui rappelleront le métro de la capitale : la rocade la plus proche de Paris va devenir la ligne 15, l’arc le plus à l’Est la 16, la ligne du Bourget à Charles-de-Gaulle la 17 et celle du Plateau de Saclay, en Essonne, la 18. Car notre département n’est pas oublié du Grand Paris Express. Les travaux de la future ligne 18 - on ne parle plus de ligne verte - qui reliera Orly à Versailles vont démarrer avant 2020, sur le Plateau de Saclay. “La ligne verte était un espoir, la ligne 18 est aujourd’hui un cap réaliste et daté”, poursuit Pascal Fournier, vice-président du Conseil général en charge des déplacements. Un transport automatique léger est annoncé pour 2023, sur la portion Massy-Saclay. Quatre ans plus tard, la liaison sera prolongée jusqu’à Orly qui sera désormais desservi par la ligne 14 prolongée, elle aussi, jusqu’à l’aéroport. Un décalage dans le temps que les élus du Conseil général regrettent et qu’ils entendent bien réduire. Il n’empêche que, pour l’Essonne, ce nouveau Grand Paris, ce sont désormais des réalisations concrètes pour lesquelles le département s’est battu depuis des années : le tramway T7 à Athis-Mons dès cette année puis à Juvisy, le TCSP (Transports en commun en site propre) Massy-Saclay en 2015, le tram-train Massy-Évry dont les travaux seront lancés la même année, la restructuration du pôle multimodal de Juvisy avant 2020... “Nous pourrions aller plus loin encore et plus vite, indique Jérôme Guedj. Par courrier, j’ai fait des propositions au Premier ministre pour revoir le financement et augmenter les recettes de la Société du Grand Paris en déplafonnant par exemple la taxe sur les bureaux. Le Grand Paris Express sera un atout pour notre croissance, pour nos emplois. C’est l’occasion d’explorer ces pistes.”

7 milliards d’euros

seront consacrés **à la rénovation et au développement du réseau existant (RER).**

27 milliards d’euros

seront investis pour le nouveau réseau du Grand Paris Express.


societedugrandparis.fr et www.territoires.gouv.fr



le mot de...

Jérôme Guedj

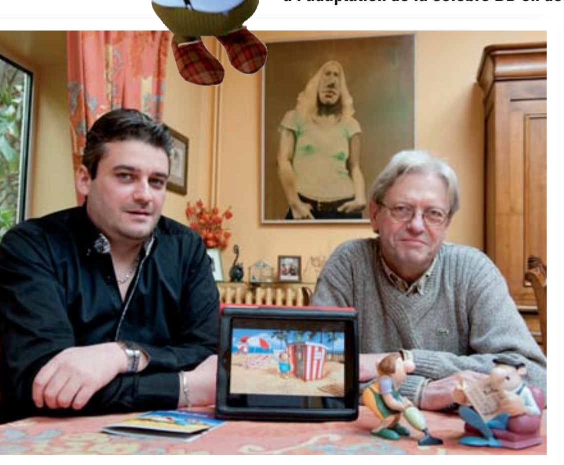
Député et président du Conseil général et administrateur du Stif, le Syndicat des transports d’Île-de-France

“C’est ce qui s’appelle une reprise en main du dossier. Oubliées les annonces et miroiteries du précédent gouvernement. Jean-Marc Ayrault a pris des engagements forts pour un nouveau Grand Paris au service de tous les Franciliens, qu’ils vivent à Paris ou en grande couronne. La priorité est donnée à tous les transports du quotidien. Comme moi, beaucoup d’élus locaux appelaient de leurs vœux une approche plus équilibrée entre le super-métro automatique appelé aussi Grand Paris Express et le plan de mobilisation Transports. Ils ont été entendus. La modernisation du réseau existant des RER est confirmée, ce qui est une excellente nouvelle pour les usagers qui, depuis de nombreuses années subissent retards et dysfonctionnements ; le Grand Paris Express et ses aménagements aussi. C’est une vraie reconnaissance pour la banlieue et ses territoires qui accueillent 5 franciliens sur 6. Je me félicite du caractère prioritaire donné à la ligne 18 : l’ensemble du projet scientifique, urbain et humain du Plateau de Saclay se trouve conforté.”

L'Essonne c'est vous

Sylvain et Christian Binet

Le créateur des "Bidochon" (à droite) et son fils travaillent à l'adaptation de la célèbre BD en dessin animé en 3D



Arrivé à l'âge de 4 ans à Etampes, Christian Binet vit toujours dans cette ville. C'est là qu'il a inventé, en 1977, les Bidochon. Avec son fils Sylvain, directeur artistique de Création Homâ, un studio qui réalise des images numériques en 2D et 3D, ils se sont associés à d'autres spécialistes pour porter à l'écran, en 3D et en couleurs, ces Français moyens irrésistiblement drôles. "Les adaptations au théâtre et au cinéma m'ont frustré, indique Christian Binet. J'ai accepté ce projet car je garde la main dessus."Une vidéo de quelques minutes est déjà prête: Robert et Raymonde, plus vrais que nature, posent en maillot de bain, dansent... Car dans ce film dont une grande partie du scénario est ficelée, les Bidochon partent en village vacances familles. "On travaille dessus depuis quatre ans. On a été confronté à des contraintes techniques importantes", révèle Sylvain Binet. Si des producteurs sont rapidement trouvés, le long-métrage pourrait sortir sur grand écran en 2015. "On a déjà des pistes. Nous ne sommes pas pressés. Un tel projet coûte 4,5 à 6 millions d'euros, ajoute Binet fils. On veut vraiment réaliser un beau produit 100% français."

Patrick Prigent

Président de l'association Les potagers de Marcoussis, structure d'insertion par le maraîchage écologique



Pour ce Breton d'origine, Marcoussis est bien plus qu'un lieu de villégiature agréable. Ce membre de la chorale de chants de marins "Les barbus de la Salmouille", qui a quelque chose de Gilles Servat, s'est engagé dans le développement de l'association Les potagers de Marcoussis depuis ses débuts. Situé au cœur du "Triangle vert", terroir à forte tradition maraîchère, cette exploitation biologique pas comme les autres est un outil pour reprendre pied dans la société et l'emploi. Vingt-quatre jardiniers alternent travaux des champs, préparation des paniers de légumes pour les adhérents et formations. Une ferme agroécologique regroupant toutes les activités de l'association ainsi qu'une conserverie sortira de terre l'été prochain, soutenue par le Conseil général à hauteur de 800 000 euros. "Cela n'a pas toujours été facile au départ, les gens ont beaucoup d'a priori sur les publics en insertion", remarque avec lucidité cet Essonnien au regard pétillant et déterminé. Certains voisins agriculteurs prêtent désormais main-forte à l'initiative écologique. Le responsable de ce bel exemple d'économie sociale et solidaire peut être fier du chemin parcouru depuis dix ans.

"Un médicament contre l'obésité et le diabète d'ici 8 ou 9 ans"

Itzik Harosh

Président-fondateur de la société Obe Therapy Biotechnology, implantée au Genopole d'Évry



Comment est née ObeTherapy Biotechnology?

Itzik Harosh: Par mon parcours universitaire et professionnel, j'ai beaucoup travaillé sur les maladies cardio-vasculaires et les pathologies associées comme l'obésité et le diabète. En 2000, j'ai souhaité créer la société Obe Therapy Biotechnology. J'ai trouvé un accueil favorable au Genopole d'Évry, où, grâce au soutien de collectivités comme le Conseil général de l'Essonne, j'ai pu bénéficier d'un soutien important, en termes d'infrastructures et de contacts notamment .

2012 a marqué une étape clé pour votre société...

I. H.: En effet, car nous avons identifié plusieurs nouveaux gènes cible pour le traitement de l'obésité et du diabète de type II. Concrètement, l'équipe a réussi à repérer les gènes qui interviennent dans les pathologies conduisant à la maigreur. Il s'agit d'une étape majeure car connaître les gènes impliqués est un préalable nécessaire pour développer de nouveaux médicaments.

En d'autres termes, vous avez donc cherché à identifier un "gène de la maigreur"?

I. H.: Exactement! C'est une approche inédite car, plutôt que de travailler sur les causes de l'obésité, nous avons cherché à mieux connaître les pathologies dont étaient atteints les patients qui restent maigres malgré une alimentation normale. En nous plongeant dans la littérature scientifique, nous avons identifié une enzyme clé qui active d'autres protéines présentes dans le pancréas et qui agissent sur la digestion. Ensuite, nous avons découvert des inhibiteurs qui limitent l'action de cette enzyme et l'absorption des calories par l'organisme... et avons réussi à faire maigrir des souris.

Cela signifie que vous allez concevoir un médicament capable de lutter contre l'obésité et le diabète?

I. H.: Le chemin est encore long mais c'est effectivement notre objectif. Nous avons déjà réalisé les premiers tests sur les souris et devons encore procéder à des expériences sur un second modèle animal avant de passer à l'étude chez l'homme. Si les différentes étapes s'enchaînent comme nous l'espérons, nous devrions être capables de produire un médicament d'ici huit ou neuf ans. Avec l'espoir de venir en aide à des millions d'hommes et de femmes.

en 4 dates

- **1987 :** obtient sa thèse en biologie moléculaire à l'Institut Weizmann de Rehovot (Israël)
- **1987-1991 :** travaille sur la réparation de l'ADN à l'université de Stanford (États-Unis)
- **1993-1997 :** travaille pour le compte du laboratoire GSK où il se spécialise dans les nouvelles cibles thérapeutiques
- **Janvier 2000 :** fonde la société Obe Therapy Biotechnology au Genopole d'Évry

À l'école du feu

Intervenir efficacement pour secourir les personnes, lutter contre les incendies, protéger les biens et l'environnement, cela ne s'improvise pas ! Avec l'Édis, les sapeurs-pompiers de l'Essonne disposent d'un équipement de pointe pour se former.

15 000

journées de formation ont été dispensées à l'Édis en 2011.
La durée d'un stage varie d'1 à 80 journées (sapeur-pompier professionnel en formation d'intégration).



essonne.fr

L'eau, l'air, le feu

Les flammes emplissent rapidement le caisson, une épaisse fumée noire commence à se dégager. Devant le conteneur, deux sapeurs-pompiers actionnent la lance à incendie... avant de s'arrêter pour analyser et commenter l'effet de l'eau sur le feu. Nous sommes à l'École du service départemental d'incendie et de secours de l'Essonne, l'Édis, en pleine formation de sapeurs-pompiers volontaires. Tous ont plus de trois ans d'expérience et veulent devenir chefs d'équipe.

Exercices de style

"C'est une fonction qui demande davantage de capacité d'analyse et de gestion de l'information pour aller vers la bonne décision. Ici, on nous aide à évoluer en ce sens", explique Bastien, 21 ans, sapeur-pompier volontaire à Montlhéry depuis trois ans. Simulation d'incendie, exercice en fumée froide, éboulement, risques chimiques : sur le site de l'école, tous les équipements sont prévus pour placer les stagiaires dans des situations d'interventions variées proches du réel. À l'Édis, pas de formule toute faite, mais une somme de données complexes à décrypter en fonction de la situation. "À vous d'avoir une meilleure lecture du feu en amont pour intervenir rapidement avec le plus de sécurité possible et le matériel adéquat", explique Laurent, formateur, à son groupe.

Désincarcération

"Nous favorisons une philosophie de l'apprentissage basée sur la mise en situation des stagiaires, observe le commandant Jean-Charles Gilcart, directeur de l'école. Ici, on apprend l'action par l'action et pour l'action." À l'entrée de l'établissement, des voitures vont être décortiquées. Au moyen d'énormes pinces de désincarcération, un groupe de stagiaires a commencé son œuvre. Maud, 20 ans, est emballée par l'utilisation de ces outils imposants : "C'est très intéressant et ça complète ma connaissance du métier." Paul, 30 ans, souligne, pour sa part "avoir appris beaucoup de choses" en matière de traumatologie des victimes et d'identification des risques.

Formation des jeunes

Plus loin, l'Édis prépare déjà la relève. Dans une salle de cours, de jeunes collégiens du département sont formés à la prévention des feux et aux bases du secourisme, dans le cadre du dispositif "École ouverte". En 2012, le Sdis 91 a formé plus de 200 pompiers juniors.



Avec une pression de 6 à 7 bars et un débit dépassant parfois les 1 000 litres/minute, la position du sapeur-pompier qui tient la lance et le choix du jet sont déterminants.



Des stagiaires gravissent les escaliers de la tour de sept niveaux, une lance incendie à la main, afin de se familiariser avec les exigences d'une intervention en milieu urbain.



À l'école départementale, apprendre à grimper la grande échelle (30 mètres) se fait en plusieurs étapes.



Les stagiaires apprennent à identifier les difficultés et les différents risques liés à la désincarcération.

L'Édis, tout pour se former

Établie depuis 2003 à Fleury-Mérogis, l'Édis est un équipement du Service départemental d'incendie et de secours, financé à 98% par le Conseil général de l'Essonne. La diversité des équipements (simulateurs de feux, caissons fumigènes, tour de manoeuvre de plus de 20 mètres, wagons de trains...) et la qualité des infrastructures de l'Édis en font un pôle de formation initiale et continue des sapeurs-pompiers (et des personnels administratifs, techniques et sociaux) particulièrement complet : bureautique, formations en tronc commun ou spécifiques (risques chimiques, feux de forêts, etc.). Cet équipement-pilote célèbre cette année son 10e anniversaire.



le mot de...

Marjolaine Rauze
Vice-présidente du Conseil général chargée des solidarités et de la santé

"Nous ne pouvons que nous réjouir de vivre plus longtemps. L'allongement de l'espérance de vie est un progrès, pas un fardeau. Il faut arrêter de considérer l'autonomie comme un "risque", qui renvoie à une notion marchande: c'est un droit. L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), versée par le Conseil général à des milliers d'Essonniens pour les aider à financer certaines aides du quotidien, est un droit universel. Elle leur permet par exemple de rester à domicile le plus longtemps possible. Elle peut aussi servir à financer en partie une place en maison de retraite. Face à l'hégémonie des structures privées en Essonne, le Conseil général a pris le problème à bras le corps en se lançant dans la mise en place d'un service public départemental des maisons de retraite. Deux établissements à 60 euros par jour, c'est-à-dire 30 à 40% moins chers que leurs voisins privés, sont en train de voir le jour. Le premier du genre va être inauguré le mois prochain à Morangis. Nous avons posé la première pierre du deuxième, à Courcouronnes, le 21 février dernier. À terme, ce sont 1000 places qui seront ainsi créées."



Le B.A–ba de l'APA

Créée en 2001 par le gouvernement Jospin pour répondre aux enjeux du vieillissement de la population, l'Allocation personnalisée à l'autonomie (APA) constitue un droit universel. Cette aide financière est destinée à accompagner nos aînés de plus de 60 ans, qui ne sont plus en mesure de réaliser, seuls, certains gestes de la vie quotidienne. Quand ils sont encore chez eux, l'APA leur permet de régler des dépenses nécessaires à leur maintien à domicile: aide à domicile, portage de repas, télé-alarme, adaptation du logement...L'APA sert aussi à financer tous les frais liés à la prise en charge de la dépendance en établissement. Cette prestation ne fait pas l'objet de recours sur succession: enfants et famille des bénéficiaires n'ont pas à rembourser cette aide à la collectivité, en l'occurrence, au Conseil général. En plus d'instruire les demandes, le département, chef de file de l'action sociale, verse cette aide à 13000 Essonniens âgés de plus de 60 ans et en situation de perte d'autonomie. D'une façon plus large, le Conseil général mène, depuis des années, une politique volontariste et innovante pour bien vieillir en Essonne.

MAG+ **essonne.fr**
En ligne, une rubrique complète sur l'action du Conseil général en direction de nos aînés

le chiffre

50 millions d'euros

C'est le budget que le Conseil général consacre cette année aux bénéficiaires essonniens de l'APA à domicile et en établissements

Mode d'emploi



1• Qui a droit à l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)?

- Les Essonniens de plus de 60 ans reconnus dépendants, qui ont besoin d'aide pour les activités quotidiennes: par exemple, prendre sa douche ou ses repas, s'habiller, se déplacer à l'intérieur de son logement ou sortir de chez soi.
- Les Essonniens de plus de 60 ans hébergés en maison de retraite qui répondent aux critères d'âge et de perte d'autonomie.

2• L'APA, pour quoi faire?

- Pour rémunérer un ou plusieurs intervenants à la maison (aide à domicile, portage de repas...), certaines aides techniques, du matériel, l'amélioration de l'habitat (fauteuil de repos, siège de douche...), une partie de l'accueil de jour et de l'accueil temporaire en établissement, les frais de téléalarme et de pédicurie ou encore les fournitures d'hygiène corporelle.
- Cette aide peut également servir à financer une partie des frais d'hébergement en établissement pour personnes âgées dépendantes.

3• Comment faire une demande?

- Le dossier est à retirer auprès du Conseil général, des centres locaux d'informations et de coordination gérontologique (CLIC) ou des services d'aide à domicile. Il est également possible de le télécharger sur **essonne.fr**
- La situation de la personne fait ensuite l'objet d'un diagnostic précis. Cette évaluation personnalisée est effectuée par les équipes médico-sociales du Conseil général. Ils examinent le degré de perte d'autonomie et la situation familiale et financière de la personne. À partir de ces éléments, les équipes médico-sociales proposent un plan d'aide.

4• À combien s'élève cette aide?

- Le montant de cette allocation universelle est proportionnel au niveau de dépendance (GIR ou groupe iso-ressources) de la personne âgée. Moins elle est autonome (GIR 1), plus l'APA est élevée. Cette prestation est aussi calculée en fonction des ressources: sont pris en compte le revenu indiqué sur l'avis d'imposition (ou de non imposition) et les revenus locatifs. Les ressources du conjoint, concubin ou partenaire de Pacs sont aussi étudiées.
- L'APA à domicile vient couvrir tout ou partie du plan d'aide en fonction des ressources du bénéficiaire. Plus les ressources sont élevées, plus le reste à charge (ticket modérateur) sera élevé également. Ainsi, une personne âgée dont les ressources s'élèvent à 725,22 euros/mois maximum pourra prétendre à un montant mensuel maximal de 1280 euros en GIR 1 et à 550 euros en GIR 4 sans reste à charge. En revanche, pour un revenu supérieur à 2890,09 euros/mois, la participation du bénéficiaire est égale à 90% du montant du plan d'aide proposé.
- En établissement, les montants d'APA dépendent des tarifs de chaque structure et varient selon le classement GIR de la personne. Ils sont d'environ 20 euros/jour pour une personne en GIR 1 et 2; 15 euros/jour pour une personne en GIR 3 et 4. Reste à la charge de tous les résidents un ticket modérateur qui correspond au tarif des GIR 5 et 6 et qui est en moyenne de 6 euros/jour.

MAG+ **essonne.fr**
En ligne, toutes les infos pratiques sur l'APA et le dossier de demande à télécharger

essonne.fr

Brunoy

Cours de compostage en plein air



Donner une nouvelle vie aux restes de repas et déchets de jardin, c'est l'expérience menée par le collège Albert Camus de Brunoy. En ce vendredi matin, le froid est encore hivernal et pourtant deux classes de 3e s'activent à l'extérieur. Munis d'un schéma, les élèves s'affairent pour assembler deux grands bacs de plastique. "Ce sont des composteurs de 720 litres sans couvercle pour laisser passer la pluie nécessaire à la décomposition", décrit Philippe Conte, responsable des espaces verts du collège, à l'origine du projet. Après avoir étudié en classe les différents types de déchets et la technique du compostage, les trente jeunes passent maintenant à la pratique. Un composteur fonctionne déjà depuis plusieurs mois servant de support à ce cours. À l'intérieur, des morceaux de pain mais aussi des plantes coupées et des pelures d'oignon. "Où mettra-t-on le gazon et les feuilles?", se questionne une adolescente. "Il faut penser à bien mélanger la matière brune contenant du carbone avec la matière verte riche en azote", résume l'enseignante Catherine Veray une fourche à la main. "Pour l'instant, nous ne compostons que les épluchures issues de la préparation des repas. Le but est d'intégrer aussi à terme les restes des plateaux", s'enthousiasme l'instigateur du projet. L'objectif étant surtout que les demi-pensionnaires gaspillent moins et trient leurs déchets en fin de repas. En amont, le personnel et le cuisinier sont partie prenante de l'aventure. "Les expériences menées par le Conseil général de l'Isère montrent que des repas composés différemment et une meilleure gestion des quantités peuvent contribuer à diminuer les pertes", signale Cécile Cordina, chargée de mission déchets au Conseil général de l'Essonne.



MAG+ **essonne.fr**
En ligne, dans la rubrique cadre de vie/environnement/déchets, la politique déchets 2013-2017

Les collèges au cœur de la politique départementale de gestion des déchets

Réduire le gaspillage alimentaire dans les cantines constitue l'un des engagements du Conseil général. D'autant qu'il lui coûte, chaque année, 2 millions d'euros. Favoriser le compostage des restes alimentaires et des déchets verts dans ces établissements est un autre axe prioritaire. "Alors que nombre de collèges essonniens disposent d'espaces verts, recycler les déchets organiques en les transformant en apport naturel est une solution pratique et peu coûteuse", souligne Claire Robillard, vice-présidente du Conseil général chargée de l'environnement.

Bures-sur-Yvette

Les maths à l'honneur… en direct et en duplex

"Vous avez été mon rayon de soleil du mois d'août et la preuve que la science française se porte bien!" Invitée à l'Institut des hautes études scientifiques (IHES) de Bures-sur-Yvette le 20 février dernier, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, **Geneviève Fioraso (photo)**, a rendu hommage à trois mathématiciens essonniens, lauréats de prix internationaux en 2012. Parmi eux, deux femmes: **Nalini Anantharaman**, professeur au laboratoire de mathématiques de l'université Paris-Sud 11 à Orsay, qui était ce jour-là en duplex depuis Stanford en Californie **(photo)**, et Sylvia Serfaty, aujourd'hui à l'université Pierre et Marie Curie, toutes deux lauréates du prix Henri Poincaré. Un autre professeur de l'IHES, le Franco-Russe Maxim Kontsevich, lauréat du prix Shaw (parfois surnommé le "prix Nobel asiatique"), a lui eu droit aux honneurs ministériels "en direct".



Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, à l'Institut des hautes études scientifiques.



Lors de l'inauguration de SystemX: Davis Ros, vice-président du Conseil général chargé de l'innovation et de la recherche, avec Louis Gallois, à sa droite.

Palaiseau

Une star du numérique est née

Son nom: SystemX. Cet Institut de recherche technologique (IRT) dédié à l'ingénierie numérique des systèmes du futur est le nouveau "bébé" du pôle de compétitivité Systematic. Son objectif: rassembler en un même lieu des chercheurs du public et des équipes R&D d'entreprises privées, afin de "faciliter le transfert de technologies vers l'industrie" dans des secteurs tels que l'énergie, les transports, la sécurité ou bien encore les télécommunications. Cinq mois après son lancement opérationnel, SystemX réunit 44 partenaires dont 35 industriels (Alstom, Alcatel-Lucent, Renault, PSA, Bull, EADS, Thales, Safran, Orange…) et deux tiers de PME, des organismes de formation et de recherche (CEA, CNRS, Polytechnique, Paris-Sud 11…) et des collectivités locales (région Île-de-France, département de l'Essonne, Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay).David Ros, vice-président du Conseil général chargé notamment de l'innovation et de la recherche, participait avec Louis Gallois, commissaire général à l'investissement, à l'inauguration officielle des locaux le 21 février dernier, au cœur du campus Paris-Saclay: "Cet IRT sera un catalyseur, un accélérateur par rapport à ce qui existe. Il va alimenter tout le cluster technologique de Paris-Saclay", a-t-il déclaré. L'occasion aussi de découvrir, écrans de démonstration à l'appui, la quinzaine de projets qui ont été ou seront lancés dans l'année: systèmes pour les véhicules connectés et l'aide à la conduite, gestion intelligente des énergies, ou bien encore exploitation de données multimédia à large échelle dans le cadre de la lutte anti-terroriste.

économie sociale et solidaire

L'innovation sociale a son Prix!

Dans un département marqué par l'innovation technologique, quoi de plus naturel que de vouloir soutenir également la capacité à innover dans le secteur social? Les initiatives originales visant à répondre à des besoins sociaux de façon concrète (lutte contre le chômage, pauvreté, garde d'enfants, solidarité avec les personnes âgées ou handicapées…) fourmillent en Essonne, notamment dans les associations ou entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS). C'est pour les accompagner et leur donner plus de visibilité que le Conseil général vient de créer un "prix de l'innovation sociale". Son lancement officiel aura lieu à l'université d'Évry Val d'Essonne le 11 avril prochain, lors de la "Matinée des solutions". Les premiers prix seront remis en novembre, lors du Mois de l'ESS 2013.

 **infos et inscriptions** au 01 60 91 26 05 / acrola@cg91.fr

Briis-sous-Forges

Vaccinations gratuites le 29 avril

Dans le cadre de la Semaine européenne de la vaccination fin avril, le centre départemental de prévention et de santé (CDPS) d'Étampes propose une exposition et des vaccinations gratuites sur rendez-vous (à partir de 6 ans) le 29 avril à la communauté de communes du Pays de Limours, au 615 rue Fontaine de Ville à Briis-sous-Forges: DTP (diphtérie/tétanos/polio), coqueluche, ROR (rougeole/oreillons/rubéole) et méningite C.
Renseignements et inscriptions au 01 64 94 53 99.


essonne.fr/sante-social
En ligne, toutes les actions prévues dans le cadre de la Semaine européenne de la vaccination.

Orsay

De la testostérone contre la sclérose en plaques

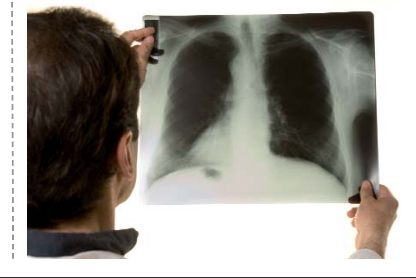
Un espoir pour les 80 000 personnes atteintes de sclérose en plaques en France: des chercheurs de l'université Paris-Sud à Orsay et du CNRS viennent de montrer que la testostérone et ses dérivés pourraient constituer un "traitement efficace" contre cette maladie chronique du système nerveux. Ces hormones contribuent à régénérer la myéline, une substance indispensable pour la circulation du message nerveux et qui est progressivement détruite par la sclérose en plaques. La testostérone permettrait donc d'atténuer les symptômes de cette maladie. Des travaux complémentaires sont en cours.

tuberculose

Le CLAT 91 en actions

Ce sigle ne vous dit peut-être rien, et pourtant le centre de lutte antituberculeuse de l'Essonne (CLAT 91) remplit une mission de santé publique essentielle. Dépistages individuels ou organisés, enquêtes systématiques auprès des malades, prise en charge des populations les plus exposées, mais aussi prévention, sensibilisation en milieu scolaire, formation de professionnels… Toutes ces actions visent à faire reculer cette maladie, dont on célébrait la Journée mondiale le 24 mars et qui reste l'une des plus meurtrières au monde. En France, elle a fortement diminué depuis les années 1950 et les décès sont très rares, mais la région Île-de-France concentre encore un tiers des cas recensés dans le pays. D'où la création de CLAT dans tous les départements franciliens. En Essonne, le Conseil général a souhaité que l'activité de lutte antituberculeuse, jusque-là répartie sur les CDPS, soit effectuée par une équipe unique dédiée à cette mission. Créé en 2010, le CLAT 91 compte aujourd'hui 4 infmières, 4 secrétaires, 5 pneumologues, un médecin à mi-temps et un médecin responsable, basés à Évry, ainsi que 5 antennes de consultation à Arpajon, Étampes, Évry, Juvisy et Massy.


essonne.fr/sante-social/prevention-sante/la-tuberculose




La vallée de la Juine compte à elle seule plusieurs "réservoirs de biodiversité", identifiés par le schéma régional de cohérence écologique (SRCE).

écologie

L'Essonne dit oui au schéma de la Région

La "Trame verte et bleue", telle qu'elle est définie par l'État et la région Île-de-France, recoupe bien le réseau d'espaces naturels essonniens à préserver. C'est la conclusion du Conseil général de l'Essonne après analyse du projet de schéma régional de cohérence écologique (SRCE). L'Essonne vient de rendre un avis favorable sur ce document, qui identifie "les composantes de la Trame verte et bleue" à l'échelle de l'Île-de-France - réservoirs de biodiversité, corridors écologiques, cours d'eau et canaux, obstacles au fonctionnement de ces continuités écologiques -, afin de les préserver ou les restaurer. "En Essonne, le SRCE prend en compte environ 90% des Espaces naturels sensibles (ENS) départementaux (1 300 hectares). Et 63% de ces ENS (910 hectares) sont identifiés en tant que réservoirs de la biodiversité", a souligné Claire Robillard, vice-présidente du Conseil général chargée du développement durable et solidaire et de l'environnement, lors de la présentation de ce projet à l'Assemblée départementale le 25 février. L'Essonne demande maintenant à être étroitement associée à la mise en œuvre du SRCE sur le territoire essonnien, après son adoption prévue fin 2013.

ESSONNE EXPRESS

Une cité de l'habitat durable et intelligent

Le projet Val Vert Croix Blanche, ce pôle "écolo" prévu au sud de la zone commerciale de la Croix Blanche à l'horizon 2016, a été dévoilé au public début mars, lors d'une réunion au Plessis-Pâté. C'est finalement l'architecte François Leclercq, un habitué des projets de grande envergure (Grand Paris, Euroméditerranée II, La Défense) qui a été retenu pour imaginer ce qui sera la plus grande zone commerciale de France dédiée au développement durable. Conçue au départ comme une "cité de l'habitat durable et intelligent", elle proposera aux particuliers et aux professionnels des informations, des conseils et des formations pour réduire leur consommation d'énergie dans tous les domaines, l'habitat principalement mais aussi les transports. Les visiteurs trouveront aussi la matière première pour s'équiper de façon écologique (fenêtres, toitures, voitures…) et consommer bio, avec 80 hectares dédiés à la culture de fruits et de légumes bio vendus sur place aux consommateurs.

Les subventions du Conseil général

CULTURE
- **757 000 euros** à des établissements d'enseignement artistique et à des associations spécifiques, dans le cadre de l'aide aux projets.
- **53 000 euros** à deux syndicats intercommunaux de musique en milieu rural pour des manifestations départementales.
- **Massy > 298 500 euros** à la commune pour l'Opéra et l'Orchestre de Massy, au titre de l'année 2013.

EAU
- **2 100 000 euros** à des collectivités pour les aider dans la dépollution des eaux et dans la gestion des systèmes d'assainissement.
- **280 000 euros** à des collectivités pour les accompagner dans la valorisation des rivières et des milieux aquatiques.
- **158 000 euros** à des collectivités pour les soutenir dans la gestion des risques d'inondation.
- **180 000 euros** à des collectivités pour leur permettre de préserver les ressources en eau et de fiabiliser l'alimentation en eau potable.

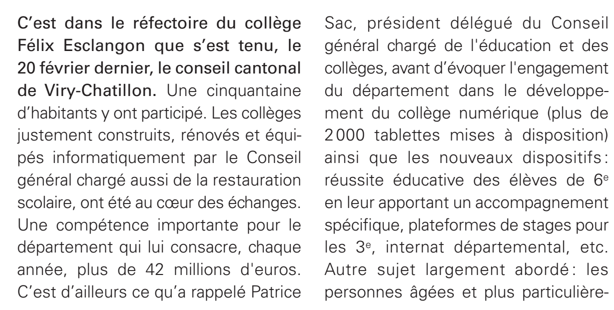
LOGEMENT
- **487 000 euros** à un bailleur social pour construire des logements à Saintry-sur-Seine et ainsi participer à l'effort national.
- **280 000 euros** à un bailleur social pour qu'il achète et améliore des logements frappés d'insalubrité situés rue des Gaulois à Juvisy-sur-Orge.
- **1 000 000 euros** à un bailleur social pour la construction et la réhabilitation de logements à Arpajon, Auvers-Saint-Georges, Bures-sur-Yvette, Gometz-le-Châtel, Lardy, Morsang-sur-Orge et Sainte-Geneviève-des-Bois.
- **410 000 euros** à un bailleur associatif local pour qu'il achète et améliore des logements à Longpont-sur-Orge.

SOLIDARITÉ
- **154 000 euros** à des associations qui contribuent à rompre l'isolement et à favoriser l'insertion sociale des Essonniens les plus démunis, à l'instar d'Horizons IV: la structure, qui œuvre dans le Sud Essonne, propose aux Étampois des ateliers de cuisine pour partager et découvrir les saveurs du monde.

TRANSPORT
- **14 000 euros** pour financer des travaux d'isolation acoustique de riverains situés en bordure du site propre pour transports en commun reliant la gare RER B de Massy à l'École polytechnique de Palaiseau.

VOIRIE
- **52 000 euros** pour financer des travaux d'isolation acoustique de riverains situés en bordure de la RN 20 à Égly.





Viry-Chatillon

Les jeunes et les aînés d'abord

C'est dans le réfectoire du collège Félix Esclangon que s'est tenu, le 20 février dernier, le conseil cantonal de Viry-Chatillon. Une cinquantaine d'habitants y ont participé. Les collèges justement construits, rénovés et équipés informatiquement par le Conseil général chargé aussi de la restauration scolaire, ont été au cœur des échanges. Une compétence importante pour le département qui lui consacre, chaque année, plus de 42 millions d'euros. C'est d'ailleurs ce qu'a rappelé Patrice Sac, président délégué du Conseil général chargé de l'éducation et des collèges, avant d'évoquer l'engagement du département dans le développement du collège numérique (plus de 2000 tablettes mises à disposition) ainsi que les nouveaux dispositifs: réussite éducative des élèves de 6e en leur apportant un accompagnement spécifique, plateformes de stages pour les 3e, internat départemental, etc. Autre sujet largement abordé: les personnes âgées et plus particulièrement leur autonomie, un "chantier prioritaire du Conseil général" (86 millions d'euros) dixit Paul da Silva, conseiller général de cette ville-canton: "Nous avons pris des engagements forts comme la création de 600 places en Ehpad* et surtout l'ouverture d'Ehpad publics à 60 euros par jour d'ici à 2016. Nous voulons parvenir à un service public départemental des maisons de retraite."

*Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Évry





Quartiers et collèges numériques à l'ordre du jour

Le même jour, le 20 février, un autre conseil cantonal se déroulait au collège Les Pyramides à Évry. Lors de cette réunion publique, Michel Berson, conseiller général du canton d'Évry Nord*, a lancé les débats en présentant la politique du département en faveur des collèges numériques. Face à lui, certains participants ne cachent pas leur enthousiasme: "La maîtrise de l'informatique est la clé du succès des jeunes." D'autres se montrent plus réservés: "Cela va-t-il réellement rendre meilleurs nos élèves? Les professeurs restent irremplaçables." Francis Chouat, maire d'Évry et conseiller général du canton Évry-Sud**, prend ensuite la parole pour parler d'un dossier important: la rénovation urbaine qui concerne trois quartiers du canton (le Canal à Courcouronnes, le Bois Sauvage et les Pyramides à Évry). Rapidement, les questions dépassent le cadre de l'ordre du jour. Et c'est fait pour, ces rendez-vous démocratiques étant l'occasion pour les habitants d'évoquer l'ensemble des politiques départementales et leurs problèmes du quotidien. Des sujets comme l'envolée des prix des logements étudiants ou les travaux prévus à l'hôpital d'Évry ont également été abordés.

* Courcouronnes, partie Sud d'Évry. ** Bondoufle, partie Nord d'Évry, Lisses.

essonne.fr



Morsang-sur-Orge

L'eau et les transports soumis au débat

"Nous sommes ici pour échanger", lance en préambule Marjolaine Rauze, conseillère générale du canton de Morsang*. Le 21 février, c'est à Fleury-Mérogis (autre ville qui compose ce canton) que l'élue a présenté la politique départementale en matière de gestion de l'eau et de transports devant 70 Essonniens. "L'eau est un bien vital, qui ne devrait pas être laissé aux mains de la sphère marchande. C'est pourquoi le Conseil général soutient la création de régies publiques pour que les communes gèrent elles-mêmes cette ressource naturelle", a-t-elle détaillé. Les transports et plus particulièrement les dysfonctionnements des lignes C et D du RER ont ensuite été montrés du doigt. "Ils ne sont pas à la hauteur de nos attentes", estime un participant. Une responsable d'association de défense des usagers sollicite le soutien du Conseil général pour la création d'un nouvel arrêt du réseau de bus TZen 4 à Fleury-Mérogis. À chaque intervention, Marjolaine Rauze clarifie la position du Conseil général. Elle souhaite que les thèmes du prochain conseil cantonal soient définis en amont par les habitants eux-mêmes.

*Morsang-sur-Orge, Fleury-Mérogis.

Villebon-sur-Yvette

Le logement et les déplacements en questions

"Il n'y a pas de question interdite ou tabou. Il en va de même pour les réponses apportées." C'est en ces termes que Dominique Fontenaille, conseiller général du canton de Villebon-sur-Yvette, a ouvert le conseil cantonal qui se déroulait au collège Pablo Picasso de Saulx-les-Chartreux, le 18 mars dernier. Les maires des cinq communes qui composent le canton* et une quarantaine de personnes ont participé aux discussions portant sur la politique de l'habitat et celle des déplacements. "Nous nous efforçons de répondre aux préoccupations des Essonniens dans le domaine du logement, notamment en réorientant nos financements vers les besoins des bailleurs sociaux et des publics les plus fragiles", a indiqué Frédéric Petitta, vice-président du Conseil général de l'Essonne chargé du logement. Les questions liées aux transports ont suscité de nombreux échanges, notamment l'aménagement de la RN 20, le tram-train Massy-Évry et le projet à long terme de doublement de la RD 59 (après 2020). Pascal Fournier, vice-président du Conseil général chargé des déplacements, et le directeur des déplacements ont fait le point sur l'avancement de ces dossiers. En fin de séance, d'autres sujets ont été abordés comme l'évolution des aides du département aux communes et intercommunalités: contrats départementaux, petite enfance et culture. "Les débats ont été riches et intéressants avec des interventions de qualité", a conclu Dominique Fontenaille après plus de deux heures d'échanges.

*Ballainvilliers, Champlan, Saulx-les-Chartreux, Villebon-sur-Yvette et Villejust.



Les prochains rendez-vous

- **Jeudi 11 avril à 19h30**
  Conseil cantonal d'Étréchy, au collège Le Roussay, avenue Foch
- **Lundi 22 avril à 20h**
  Conseil cantonal de Massy, au collège Blaise Pascal, 2 allée d'Ajaccio
- **Mardi 16 avril à 19h30**
  Conseil cantonal d'Orsay au collège Alain Fournier, 12 rue Alain Fournier
- **Jeudi 18 avril à 19h30**
  Conseil cantonal de Yerres, au collège Guillaume Budé, 107 rue Charles de Gaulle
- **Mercredi 16 mai à 19h30**
  Conseil cantonal de Montgeron, au collège Weiler, 2 rue Raymond Paumier.



democratie.essonne.fr

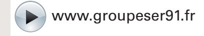
GROUPE SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE ET RÉPUBLICAIN

Nouveau Grand Paris : des avancées pour l'Essonne

L'agitation stérile issue de la politique de Nicolas Sarkozy a disparu. Le temps de l'action et du redressement dans la justice est arrivé. État comme collectivités locales, nous devons investir pour l'avenir tout en préservant les finances publiques.

Mardi 6 mars, Jean-Marc Ayrault s'est rendu à l'Université Paris Est-Marne-la-Vallée pour exposer ses choix pour le "Nouveau Grand Paris" et pour l'avenir de notre région.
Ce Grand Paris, dans les mains de la droite n'était qu'un fantasme, une ambition électoraliste. Désormais, il devient une priorité, une vision d'avenir pour l'un des territoires les plus influents de l'Union Européenne.
Afin qu'il se réalise, il nous faut faire les efforts nécessaires. Un effort de pragmatisme d'abord. Parce que le travail est considérable.
Ce "Nouveau Grand Paris" a des ambitions complémentaires. D'abord, la solidarité entre les territoires. La péréquation sera renforcée afin de niveler vers le haut les capacités de chaque département à développer des infrastructures décentes pour ses concitoyens. Puis, l'égalité. La construction de plus de 70 000 logements à loyers modérés permettra de mettre en œuvre l'accès du plus grand nombre à un habitat adapté et décent. Enfin, c'est à la ségrégation, tant sociale que territoriale, que nous nous attaquons en modernisant de manière très significative les transports franciliens et notamment essonniens.
En augmentant leurs crédits à 30 milliards d'euros, c'est un effort plus que conséquent que le gouvernement consent à mettre en œuvre pour permettre à terme à tout un chacun de se déplacer librement en Île-de-France. En ce sens, la modernisation, tant en terme d'information voyageur que de renforcement et de modernisation des infrastructures des lignes C et D du RER, concernera un tiers des investissements prévus.
Enfin il faut rappeler que, à la fin de l'année, le tram Villejuif-Athis-Mons entrera en fonctionnement, qu'il sera relié à Juvisy-sur-Orge en 2018 et qu'en 2015 viendra le tour du Bus à haut niveau de services (BHNS) qui desservira Saclay, pôle scientifique régional majeur. Avant 2020, nous bénéficierons d'une tram-train Évry-Massy et d'un pôle multimodal à Juvisy-sur-Orge. Massy sera reliée à Saclay avant 2025 et à Orly avant 2030.

L'Île-de-France évolue et, avec elle, c'est tout notre département qui va participer. La majorité départementale sera vigilante et veillera à ce que soient respectés ces engagements. La qualité de vie des essonnien-ne-s est et restera notre priorité.



GROUPE FRONT DE GAUCHE

Améliorer le transport des Franciliens

On peut se réjouir de la confirmation du "métro des banlieues" dont les franciliens ont tant besoin face aux décennies de retard pris dans les transports collectifs. Face à la galère du RER, c'est l'ensemble du maillage qui doit être amélioré, rapidement, et les ajustements apportés par l'État (dimensionnement des infrastructures, phasage...) ne doivent pas soumettre les besoins des habitants au diktat de l'austérité.
Le PIB de l'Île-de-France est de 600 milliards d'euros par an. En quoi investir 30 milliards pour les transports - soit 0,5% des richesses créées en 10 ans dans la région- serait un obstacle ? Le jeu en vaut la chandelle !
À ce titre, le Front de Gauche propose l'harmonisation du taux de versement transport des entreprises à 2,6 %, soit 800 millions d'euros de recettes annuelles. Oui, la dépense publique peut être une dépense utile aux habitants et au développement durable.

LES GROUPES POLITIQUES DE LA MAJORITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL

Groupe Socialiste, Écologiste et Républicain : M. Berson, G. Bonneau, C. Buffone, C-L. Campion, J. Cauët, E. Chaufour, F. Chouat, R. Colas, C. Da Silva, E. Fournier, P. Fournier, G. Funès, J. Guedj, G. Hérault, D. Hoeltgen, M. Olivier, F. Petitta, M. Pouzol, S. Rafalli, C. Robillard, D. Ros, P. Sac.Tél. : 01 60 91 90 71
Groupe Front de gauche : P. da Silva, B. Piriou, M. Rauze, C. Vazquez. Tél. : 01 60 91 90 67

essonne.fr

GROUPE UPE

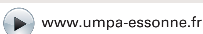
Politique du handicap : est-ce suffisant ?

La séance publique de mars a vu discuter la politique en direction des personnes handicapées et de leurs familles pour la période 2013-2018. Sans nier les efforts réalisés, il nous faut constater avec regret que les moyens financiers prévus (+ 3% par an) ne suffiront pas à répondre à toutes les problématiques relevées : personnes maintenues à domicile par défaut, intégration dans des établissements inadaptés, hébergement de 209 personnes en Belgique, taux d'équipement en établissements et en services spécialisés inférieur à la moyenne nationale, taux d'emploi dans les services du Conseil Général inférieur au seuil légal... Sans doute cette politique aurait-elle mérité un effort comparable à celui déployé en direction des personnes âgées ?

GROUPE UMPA

Manque d'ambition sur fonds d'incertitudes financières, voici venir le "Nouveau Grand Paris" !

Assurer un juste maillage des territoires franciliens par la création d'un mode de transport de haute capacité desservant Paris, les pôles de compétitivités et les aéroports, tel était l'objectif poursuivi par le métro : "Grand Paris Express" esquissé par le précédent Gouvernement.
L'intérêt de ce projet était double. Conforter le rayonnement économique de Paris et de sa banlieue. Renouveler une offre de transports francilienne vieillissante, en favorisant les interconnexions avec les projets de tramways, tramtrains et les réseaux de bus.
En janvier 2011, un accord historique État-Région était enfin trouvé pour les transports : 32 milliards d'euros pour financer le Grand Paris Express et la modernisation des transports du quotidien.
Après avoir fait planer le doute sur la réalisation du projet au motif d'un montage financier sous évalué, le Premier Ministre a fait connaître en Mars son projet de "Nouveau Grand Paris".
Mais quel projet ? Privilégiant la prolongation de lignes de métro existantes et un recours à des rames de plus faible capacité sur près d'1/3 du réseau, le Grand Paris Express se fera bien dans son intégralité - 72 gares et 200 km de rail - mais se caractérisera par un recul technologique limitant les gains de temps espérés des Franciliens les plus éloignés de Paris et les Essonniens.
Présentant des délais de réalisation allongés de 5 ans, soit une mise en service globale du réseau d'ici 2030, sans plan de financement pérenne - si ce ne sont des pistes d'augmentation des amendes de stationnement ou des taxes sur les bureaux - et malgré 10 mois de tergiversations, le Grand Paris Express reste une promesse.
Aucune méthode n'est proposée pour dégager les 7 milliards d'euros supplémentaires nécessaires à sa réalisation. Pire, le Gouvernement revient sur les engagements précédemment pris par François Fillon - mobilisation de 4 milliards d'euros d'ici 2015, amorcée dès 2013 - et réduit la participation de l'État à 1 milliard d'euros d'ici 2015.
Conséquence, la croissance économique régionale est promise à l'asphyxie. Les Franciliens, les entreprises sont condamnés à subir de nouvelles hausses d'impôts, alors que dans le même temps la région socialiste impose aux territoires la création de 28 000 emplois et 70 000 logements par an d'ici 2030. Mais avec quels moyens, quels transports ? À ce niveau de connivence, on frôle le délit d'initiés !



LES GROUPES POLITIQUES DE L'OPPOSITION DÉPARTEMENTALE

Groupe UPE (Union pour l'Essonne) : D. Fontenaille, T. Joly, N. Lamoth, N. Schœttl. Tél. : 01 60 91 90 62
Groupe UMPA (Union pour un mouvement populaire et apparentés) : M. Bournat, J.-J. Boussaingault, G. Crosnier, J.-P. Delaunay, M. Duranton, D. Écharoux, F. Fernandez De Ruidiaz, F. Fuseau, P. Imbert, E. Mehlhorn, C. Parâtre, J. Perthuis.
Tél. : 01 60 91 90 52/53

À l'affiche









Monumentale, l'installation d'Angelika Markul

Jusqu'au 12 mai, une œuvre étrange trône au beau milieu de l'Orangerie du domaine départemental de Chamarande. Cette installation monumentale créée sur mesure est signée d'Angelika Markul, une artiste contemporaine reconnue sur la scène internationale.

Les arbres du domaine de Chamarande grelottent de froid ce jeudi 14 mars. Sur le sol gelé, quelques tâches blanches, des restes de neige, balisent le chemin jusqu'à l'Orangerie. Le parc baigne dans une lumière naturelle éblouissante. Passé la porte, le visiteur se retrouve dans la pénombre. Le temps d'une plongée intimiste dans l'univers d'Angelika Markul, une artiste énigmatique. C'est elle qui a créé l'installation monumentale très sombre qui trône au centre de la pièce. Éclairé par deux néons semblant tomber du ciel par accident, ce tableau de chasse apparaît peu à peu. Des formes de plastique noir, fragments de chair ou végétaux en décomposition recouvrent des cadavres de sangliers ou de biches - références aux animaux que l'on trouve dans le parc - comme si une nouvelle vie s'épanouissait. Très particulière, cette nature morte rappelle les ravages d'une marée noire : elle montre au spectateur combien l'homme peut être destructeur. "Chacun est libre d'y voir ce qu'il veut. J'évoque aussi les outrages du temps. Le spectateur rentre dans mon âme, confie dans un timide sourire cette diplômée des Beaux Arts, dans l'atelier de Christian Boltanski [1]. Ce qui m'intéresse, c'est de faire évoluer mes œuvres, comme des exercices renouvelés : les pièces de ces sculptures sont réutilisées, retravaillées, recyclées en quelque sorte. Je mets en scène mon processus créatif en accumulant les expérimentations." Ses matériaux de prédilection ? Le plastique, le béton ou les néons, au cœur des problématiques environnementales liées aux ressources et à l'énergie ; mais aussi des matériaux naturels transformés par la main de l'homme, la feutrine et la cire. "Même s'il peut dérouter, le travail d'Angelika Markul, lauréate du prestigieux prix Sam pour l'art contemporain 2012[2] a toute sa place ici, le projet culturel de Chamarande étant axé sur l'art et le développement durable", souligne Laurent Bourdereau, directeur des lieux. Aux murs, 4 totems et deux tableaux noirs monochromes font écho au drapé de plastique. "Cette exposition nous interroge aussi sur la manière de faire trace de nos succès, comme de nos échecs, ajoute Lauranne Germond de l'association COAL (coalition pour l'art et le développement durable) qui collabore à la programmation artistique du domaine. Elle clôture en beauté notre saison culturelle hivernale".

(1) Ce plasticien de renom a exposé au Grand Palais en 2010, une montagne de vêtements usagés disposés par terre et accompagnés d'un bruit rythmé et constant, rappelant les wagons d'un train conduisant des réfugiés vers l'inconnu.
(2) Pour son projet "Bambi à Tchernobyl" qui sera exposé en décembre prochain au Palais de Tokyo.


chamarande.essonne.fr
Exposition à voir les mercredis, jeudis et vendredis de 14h à 17h ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés de 12h à 17h. Entrée libre.

ESSONNE EXPRESS

FESTIVAL

• **11 au 14 AVRIL**
Ceux d'en face (festival des petites formes)
Saulx-les-Chartreux
la Barack
01 64 48 71 01

• **12 au 14 AVRIL**
Collection printemps/été (découverte musicale)
Juvisy-sur-Orge
espace Jean Lurçat
01 69 57 81 10

• **19 au 21 AVRIL**
6e week-end jazz
Orsay
01 60 92 80 36

MUSIQUE

• **11 AVRIL**
Grêle (chanson)
Palaiseau
théâtre des 3 vallées
01 60 14 29 32

• **13 AVRIL**
Black Bomb A (metal/hard rock)
Massy / Paul B.
01 69 75 12 80
Malia (jazz)
Gif-sur-Yvette
la Terrasse
01 70 56 52 60
Tété (groove)
Ris-Orangis / le Plan
01 69 02 09 19

• **14 AVRIL**
Sébastien Texier "tonic parasites" quintet (jazz)
Bouray-sur-Juine
salle polyvalente
09 51 56 98 83

• **16 AVRIL**
Denis Colin & Ornette (jazz)
Évry / théâtre de l'Agora
01 60 91 65 65

• **19 AVRIL**
Lilimarche (chanson)
Verrières-le-Buisson
moulin de Grais
01 69 53 10 36
Tale of voices (100% a capella)
Wissous / espace Antoine de Saint-Exupéry
01 69 93 89 04

• **20 AVRIL**
Chet Nuneta (musique du monde)
Fleury-Mérogis
salle André Malraux
01 69 46 72 09
Ibrahim Maalouf quintet (jazz)
Étampes / théâtre
01 69 92 69 07

▸ cinéma

Pour rire tout court(s)

Loin des blockbusters hollywoodiens, Cinessonne assure la promotion et la diffusion d'un cinéma de qualité. L'association des salles art et essai du département qui organise aussi le traditionnel festival du cinéma européen en Essonne, présente, jusqu'au 26 avril, son programme Courts pour rire, soit la projection de cinq courts-métrages français férocement drôles. Et une heure trente de plaisir garanti ! Un véritable cocktail de films où s'entremêlent des situations cocasses, délirantes et improbables avec des personnages loufoques et déjantés. À savourer le 12 avril au Ciné 220 de Brétigny-sur-Orge, le 13 au Cyrano de Montgeron (projection suivie de celle du long-métrage "Les amants passagers" de Pedro Almodovar), le 18 au cinéma Prévert des Ulis, le 24 au Colombier de Verrières-le-Buisson et le 26 avril au cinéma Truffaut de Chilly-Mazarin.


www.cinessonne.com



"Je sens le beat qui monte en moi" de Yann Le Quellec, l'un des 5 films programmés dans le cadre des Courts pour rire de Cinessonne.

▸ inédit

À la rencontre d'artistes performeurs

Proposé par le Collectif pour la Culture en Essonne, le premier festival de performance s'achève en beauté. Le 13 avril, l'auditorium du conservatoire départemental Xenakis à Évry abritera un atelier pas comme les autres. Les dessinateurs et peintres présents "croqueront" les danseurs de hip hop de la compagnie, transformés en modèles en mouvement. Attention, la réservation est obligatoire.


01 60 78 76 81



▸ Massy

Fred Wesley à Paul B !

L'icône de la planète funk revient en Essonne. Après un concert mémorable au Plan en novembre dernier, Fred Wesley se produira le 23 avril à Paul B. Un événement : le virtuose du trombone qui groove compte à son actif des collaborations légendaires avec notamment James Brown, dont il fut l'un des principaux compositeurs de 1968 à 1975. Les chanceux Palaisiens de "Lulu and the Comets" assureront la première partie. La rythmique d'enfer de cette fanfare funk devrait faire monter la température très rapidement !


www.paul-b.fr
01 69 75 12 80

Bon à savoir
Paul B. n'est pas seulement une salle de concert. Le centre culturel accueille aussi des artistes en résidence et les accompagne dans leur création. Il met à leur disposition 2 nouveaux studios de répétition, financés avec le soutien du Conseil général.


Sortie botanique à Milly-la-Forêt au programme d'Essonne verte, Essonne propre, le 27 avril.

nettoyage de printemps

On s'y met tous

Le printemps de l'environnement est de retour. Jusqu'au 9 juin, les Essonniens de tous âges sont invités à participer à des nettoyages et autres chantiers nature en ville, dans les bois, sur les berges des rivières... Pas moins de 159 opérations sont proposées sur tout le territoire, à l'occasion de la 18e édition d'Essonne verte Essonne propre, initiée par le Conseil général, qui fournit aux organisateurs les gants et les sacs poubelle. "On y participe chaque année, annoncent fièrement ces habitants d'Athis-Mons. Il y a une bonne ambiance. On améliore notre cadre de vie, on se sent utile." De fait, l'an passé quelque 136 tonnes de détritus ont ainsi été collectées. En plus de ces chasses aux déchets, d'autres initiatives placées sous le signe de la découverte sont proposées. Par exemple, le 27 avril, à Milly-la-Forêt, une sortie botanique est organisée au bois du Chênet. L'occasion d'en savoir plus sur les plantes médicinales sauvages qui peuplent les lieux...


essonne.fr
En ligne, l'intégralité du programme Essonne verte, Essonne propre à télécharger

exposition

Des mots en transparence

Du 21 avril au 19 mai, l'Agence nationale pour les arts sacrés de la cathédrale d'Évry expose les œuvres calligraphiques d'Abdallah Akar. Qu'il utilise de la toile simple, du papier transparent ou du métal, cet artiste tunisien arrivé en France à la fin des années soixante n'a de cesse de révéler la lumière dans la calligraphie. Un travail d'orfèvre à découvrir les jeudis, samedis et dimanches de 14h à 17h30.


www.anas-evry.fr
01 64 97 22 74



musiques actuelles

Le Vasco au Printemps de Bourges



Les 5 Essonniens de Le Vasco passent à la vitesse supérieure. À l'affiche de la sélection Grand Bain, dispositif d'accompagnement de REZONNE*, le groupe participera, le 24 avril, aux Inouïs de Bourges, anciennement Découvertes du printemps de Bourges. Une sacrée prouesse : sur les 3 900 candidats, seules 34 formations ont été choisies par le jury particulièrement exigeant, reconnu pour jouer les défricheurs de talent. La pop teintée de trip-hop, électro et punk de ces 5 jeunes pousses d'Orsay aura su faire la différence. Mais aussi et surtout leur côté ovni. Impossible effectivement de les mettre dans des cases tant leur style est unique, à la croisée des expérimentations sonores de James Blake, des mélodies lancinantes de Portishead et de la voix soul rock d'une Janis Joplin. Une identité musicale ouverte et décomplexée qu'on n'a pas fini d'entendre.

*Le réseau de musiques actuelles de l'Essonne soutenu par le Conseil général.


www.rezonne.org
www.reseau-printemps.com

ESSONNE EXPRESS

MUSIQUE CLASSIQUE

- **10 AVRIL**
L'offrande musicale, par l'ensemble Les dessus indiscrets (dans le cadre d'Open Bach)
Évry / cathédrale
01 60 77 24 25
- **12 AVRIL**
Ma mère l'Oye, par l'orchestre de l'opéra de Massy
Crosne / espace René Fallet
01 69 49 64 09
- **13 AVRIL**
Le quatuor
Yerres / CEC
01 69 48 93 93
- **18 au 21 AVRIL**
Nabucco (Verdi)
Massy / opéra
01 60 13 13 13

THÉÂTRE

- **12 AVRIL**
Hors-la-loi
Brétigny-sur-Orge théâtre
01 60 85 20 85
- **12, 13, 19, 20, 26 et 27 AVRIL**
Le dindon
Palaiseau / théâtre de la mare au diable
01 69 31 59 90
- **13 AVRIL**
D'Artagnan hors-la-loi
Courcouronnes salle Claude Nougaro
01 69 36 66 23
- **20 AVRIL**
Le dernier jour d'un condamné
Étréchy / espace Jean Monnet
01 60 80 24 46
- **21 AVRIL**
Cours toujours !
Longjumeau / théâtre
01 69 09 09 09
- **25 au 27 AVRIL**
L'heureux stratagème
Corbeil-Essonnes espace papeterie
01 69 22 56 19

DANSE

- **12 AVRIL**
Ballet, par la Cie Eskemm
Paray-Vieille-Poste l'Avant-scène
01 60 48 80 60
- **13 AVRIL**
Rêves mouvement & projection, par l'association Co2nexions
Bures-sur-Yvette / centre culturel Marcel Pagnol
01 69 18 79 50

La Ferté-Alais

Le violon dans tous ses états


Le 12 avril, jigs endiablés cajun avec **la violoniste Nicola Hayes**, accompagnée d'Hélène Brunet au laúd, un luth espagnol à 12 cordes.

Qu'il se mette au service du jazz manouche, d'une ballade irlandaise ou d'un morceau cajun, le violon apporte incontestablement un supplément d'âme. Que dire de son rôle dans la musique baroque ? Multiple, il sera à l'honneur, dans le cadre du 4e festival "Carte blanche à un instrument", du 9 au 14 avril, à La Ferté-Alais. Au programme de la salle Sophie-Marie Brunel des concerts d'artistes de renommée internationale - comme Gerry O'Connor, l'un des plus grands violonistes irlandais - mais aussi la projection, le jeudi 11 avril du film "Le Concert" de Radu Mihaileanu, César 2010 de la meilleure musique. La veille, le mercredi, jour des enfants - cela tombe bien -, ces derniers jubileront devant "Ca sent la chair fraîche". Ce spectacle musical agrémenté de contes et de chansons est à voir à la médiathèque départementale Lazare Carnot.


www.lafertealais.fr
06 77 30 30 22



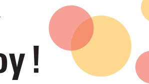
Arpajon

L'orgue de Barbarie dans la place

Tous les deux ans, Arpajon devient la capitale de l'orgue de Barbarie. Les 20 et 21 avril prochains, une vingtaine de tourneurs prendront place dans le parc Freising et sur le parvis de l'hôtel de ville, pour un week-end dansant et fredonnant. Ambiance guinguette et bal musette garantie. Point d'orgue de ce 5e festival : le spectacle-cabaret proposé le samedi soir à l'espace Concorde par la Compagnie Carton Jaune. Ces trois filles rayonnantes et étonnantes, véritables remèdes à la morosité, interpréteront leurs chansons d'amour. Des classiques empruntés aux répertoires décalés et parfois coquins de figures comme Boby Lapointe, Ray Ventura ou Luis Mariano. À ne pas piquer des hannetons mais toujours sur fond d'orgue de Barbarie. Cela va sans dire !


Réservations au 01 64 90 21 29

Évry



Oh boy !

À 26 ans, Bart refuse de grandir. Il se retrouve, bien malgré lui, tuteur de trois jeunes demi-frère et sœurs. Tournant tout en dérision, cet attachant Peter Pan nous entraîne dans un parcours initiatique semé d'embûches. À travers une histoire simple et humaine de fratrie, le metteur en scène Olivier Letellier nous interroge sur des sujets délicats comme la maladie ou l'adoption. Un conte moderne à voir dès 9 ans, les 17 et 18 avril au théâtre de l'Agora.


www.theatreagora.com
01 60 91 65 65





Grand Stade de rugby

« Participer à ce débat est une chance »

Jean-Luc Mathieu,
président de la commission particulière du débat public sur le projet de Grand Stade de la Fédération française de rugby (FFR)

Pourquoi organiser un débat public sur ce projet de Grand Stade?
Jean-Luc Mathieu: Un stade de 82 000 places, c'est quelque chose qui revêt un "intérêt national", avec des "enjeux socio-économiques" et des "impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire". C'est sur la base de ces critères, définis par le Code de l'environnement, que la Commission nationale du débat public (CNDP) a décidé qu'il fallait un débat sur ce Grand Stade et qu'elle en a confié l'animation à une commission particulière.

Concrètement, comment va se dérouler le débat?
J.-L.M.: Nous n'en sommes pour l'heure qu'aux prémices. Les maîtres d'ouvrage du projet, à savoir la FFR, la communauté d'agglomération Évry Centre Essonne, la ville de Ris-Orangis et le Conseil général de l'Essonne (qui se partagent les dépenses du débat), vont, en dialogue avec la Commission, élaborer le dossier qui lui servira de base, dans une version papier et électronique. Les réunions publiques débuteront une fois ce document achevé et validé, dans l'idéal après les vacances d'été. Elles dureront 4 mois au maximum. Pour l'instant, aucune date ou lieu n'est fixé. Nous irons là où la population le demande, en Essonne, Île-de-France mais aussi pourquoi pas dans d'autres régions amatrices de rugby, comme dans le Sud-Ouest. Il sera également possible de participer par des interventions écrites ou sur Internet: questions et réponses, forums…

À quoi cela va-t-il servir au final?
J.-L.M.: À donner la parole à la population et à éclairer les décideurs. C'est de la démocratie participative. À partir du rapport que nous allons rédiger et du bilan des débats, les maîtres d'ouvrage devront ensuite dire s'il poursuivent le projet tel qu'il était prévu ou s'ils le modifient en fonction des remarques. Le débat sert à faire entendre ce que la population pense, mais les porteurs du projet sont ensuite libres de leurs décisions. L'histoire montre que les projets ont souvent abouti en tenant compte des remarques et suggestions faites au cours du débat.

Que diriez-vous aux Essonniens pour leur donner envie de participer?
J.-L.M.: Que la vie démocratique et la participation des citoyens à des projets est une chance. On leur propose un très grand équipement qui s'accompagnera d'un aménagement en termes de structures, de transports, d'espaces actuellement en friche… Tous ceux qui se sentent concernés sont invités à prendre contact avec nous pour s'exprimer.




www.debatpublic-grandstadederugby.org / 01 73 02 82 86
contact@debatpublic-grandstadederugby.org

ESSONNE EXPRESS

DANSE …

- **25 AVRIL**
Night box / Harry, par les ballets jazz de Montréal
Les Ulis / espace culturel Boris Vian
01 69 29 34 91
- **26 AVRIL**
Marco Polo, par la Cie Marie-France Pietragalla
Brunoy / théâtre de la vallée de l'Yerres
01 69 12 24 50

JEUNE PUBLIC

- **9 au 13 AVRIL**
Lian et le lotus (ombres et musique)
Soisy-sur-Seine
salle des fêtes
01 69 22 56 19
- **10 AVRIL**
La porte au nez (théâtre gestuel)
Chilly-Mazarin / MJC
01 69 10 37 74
- **10 et 13 AVRIL**
Pieds/mains (claquettes et jonglage)
La Norville
salle Pablo Picasso
01 64 90 93 72
- **14 AVRIL**
Lili, la reine des objets (théâtre d'objets)
Arpajon / espace Concorde
01 64 90 71 72
- **19 AVRIL**
Bouskidou (chanson)
Ris-Orangis / centre culturel Robert Desnos
01 69 02 72 77
- **20 AVRIL**
Pogo (danse)
Saint-Germain-lès-Arpajon
espace Olympe de Gouges
01 69 26 14 15
- **24 AVRIL**
Le village des petites boucles (chansons et ombres chinoises)
Morsang-sur-Orge
salons du Château
01 69 72 20 30

DIVERS

- **1ER MAI**
Foire à l'outil ancien
Bièvres
01 69 85 31 26

SPORT

- **10 au 12 MAI**
Championnat de France féminin et jeunes de karting
Angerville / circuit international Gabriel Thirouin
01 64 95 20 38



Tigery

Le petit brin de bonheur du 1er mai!

Le 1er mai, le 14e marathon de Sénart partira de la place de la mairie à Tigery et arrivera à Combs-la-Ville sur le stade Alain Mimoun. Accessible à tous, valides et handicapés, la course de 42 km, 2e en termes de fréquentation après le marathon de Paris, revient en force cette année. Au programme également, une marche nordique ou le 10 km de Sénart, idéal pour avoir un aperçu du marathon puisqu'il suit en partie le même parcours.


Inscriptions sur www.marathon-senart.com
01 64 13 18 49

meeting de Montgeron

Un tremplin vers la Russie et la Méditerranée

Il n'y a pas que les JO dans la vie d'un athlète! Après Londres en 2012, le meeting international d'athlétisme de Montgeron, qui fait toujours office de phase préparatoire pour les grands championnats de l'été, aura cette année comme toile de fond les Jeux méditerranéens (JM) à Mersin en Turquie fin juin et les championnats du monde à Moscou en Russie au mois d'août, ainsi que les Jeux de la Francophonie en fin de saison à Nice. À quelques semaines de ces grands rendez-vous, 200 athlètes se retrouveront sur la piste montgeronnaise le 12 mai pour ce traditionnel "meeting de chauffe". Ceux qui ne seront pas encore qualifiés tenteront de réaliser les minima sélectifs. "La saison 2013 s'annonce riche en compétitions internationales pour nos athlètes, souligne Anne Tournier-Lasserve, présidente de l'ES Montgeron, le club qui organise ce meeting depuis 1985 avec le soutien du Conseil général et la ville. Nos meilleurs éléments, Pascal Martinot-Lagarde sur le 110 m haies, Karl Taillepierre en triple saut (photo), Ronald Pognon sur le 100 m et Jean-François Aurokiom en disque, seront bien entendu présents aux côtés d'autres jeunes du club qui montent progressivement." Une cinquantaine d'athlètes étrangers sont aussi attendus, en provenance d'une vingtaine de nations. Chez les filles, Gnima Faye, championne d'Afrique du 100 m haies, représentera à la fois le Sénégal et l'ES Montgeron, où elle est licenciée. Sans oublier comme chaque année les scolaires, sur 40 et 50 m, et les handisports, avec en général un 100 m pour les déficients visuels et un 1 500 m pour les fauteuils roulants. Rendez-vous à 15h au stade Pierre de Coubertin.




www.esmontgeron-athle.fr
01 69 42 81 14 / 06 11 66 12 40





Le dernier chapitre de la base aérienne 217

Perspective complète du **bâtiment Cambois** avec la tour de contrôle en arrière-plan.

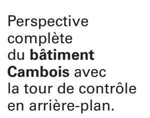
La tour de contrôle esseulée sans le bâtiment Cambois (avant 1949). À l'arrière-plan, les deux hangars sont encore loin d'être achevés…

Une histoire se termine, celle de la base aérienne 217 ; un livre lui ouvre ses pages, sous la plume de Natacha Eijckmans : "Brétigny, Base d'excellence". Doctorante en histoire et officier de réserve dans l'armée de l'air, l'auteure de cet ouvrage dresse le portrait de la célèbre base aérienne de Brétigny-sur-Orge, qui a fermé ses portes l'année dernière.

Tout commence en 1938 lorsqu'un aérodrome est implanté sur le site de Brétigny. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, la plate-forme aéronautique prend véritablement son envol avec l'implantation du centre d'essais en vol et l'aménagement de la plus grande piste d'Europe de l'époque. Pendant plus de cinquante ans, les fleurons de l'aéronautique nationale - Airbus, Concorde, Falcon, Mirage, Rafale - ont été testés sur ce site par des pilotes expérimentés. Autant de figures légendaires qui ont réalisé nombre de premières et de records : vol du premier avion français à réaction par Daniel Rastel en 1946 ou record du monde de vitesse (1 151 km/h) établi par Jacqueline Auriol en 1955. Site stratégique chargé d'histoire essonnienne, Brétigny mérite son titre de "Base d'excellence" (BA). La base aérienne 217 "Colonel Félix Brunel" naît officiellement en 1976. Selon le général d'armée aérienne Jean-Paul Paloméros, qui signe la préface de l'ouvrage, cette base d'excellence, où 2000 femmes et hommes étaient employés, "joue dès lors, un rôle majeur au sein de l'armée de l'air : la diversité des unités qui se succèdent sur son emprise traduit la vitalité d'une armée de l'air agissant telle une équipe soudée". Quarante ans plus tard, c'est une autre histoire, comme le précise Natacha Eijckmans dans son ouvrage. "L'année 2007 marque un tournant avec la fermeture définitive de la piste, mettant fin à une vocation aéroportuaire de près de soixante-dix ans. Enfin, en 2008, l'annonce de la fermeture de la BA 127 pour l'année 2012 est confirmée." Aujourd'hui, dans le cadre du vaste processus de restructuration des armées, si certaines activités militaires de l'ancienne base vont être maintenues, sa surface de près de 750 hectares va être cédée par l'État aux quatre communes limitrophes : Brétigny, Le Plessis-Pâté, Leudeville et Vert-le-Grand. Autant d'espaces destinés à des projets de développement économique et agricole. Ainsi s'écrit le dernier chapitre de l'histoire de la base aérienne 217 "Colonel Félix Brunel".



"Brétigny, Base d'excellence. Soutien. Actions. Essais. Histoire de la base aérienne 217 Colonel Félix Brunel", sous la direction du colonel Olivier Fabre
Textes de Natacha Eijckmans
Éditions Privat - 142 pages
juillet 2012 - 32 euros.





Inauguration de la piste 05-23 et du bâtiment Hussenot le 23 juin 1953, en présence du président de la République Vincent Auriol et de son épouse, ainsi que du président du Conseil, René Pleven. L'ingénieur en chef Louis Bonte, directeur du CEV, penché vers le président, a pour l'occasion prêté les fauteuils de son bureau.



Les huit hangars demi-tonneaux, la tour de contrôle et le bâtiment Cambois qui abrite la SIMMAD.





Au pied de la tour de contrôle, les hélicoptères renouent avec Brétigny lors de **la dernière cérémonie donnée en l'honneur du colonel Brunet, le 5 décembre 2011**.

À gauche : **Le bâtiment du BEAD Air**, autrefois surnommé le "Hilton", qui abritait l'entreprise Dassault. Le BEAD Air s'y installe en 2002.
À droite : **Le bâtiment Dewoitine**, une construction moderne élaborée pour la SIMMAD en douze mois seulement ; il est inauguré le 11 mars 2004.






essonne.fr
Essonne
LE CONSEIL GÉNÉRAL
159 ACTIONS
DANS TOUTE L'ESSONNE
OPERATION
ESSONNE
VERTE
ESSONNE
PROPRE
GRAND
NETTOYAGE
DE PRINTEMPS
du 1er avril au 9 juin
L'Essonne s'engage contre les DÉCHETS
Agenda 21 Essonne
TOUS engagés TOUS concernés
Espaces Naturels Sensibles